

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA MOBILITÉ

.....
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

.....
AGENCE NATIONALE D'APPUI AU
DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

MISSION D'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AU DÉFI SÉCURITAIRE

RAPPORT FINAL



SEPTEMBRE 2024

Mission réalisée par le cabinet



**Stratégie, Développement
organisationnel et Capital Humain**

Ouagadougou - BURKINA FASO

01 BP : 965 CMS Ouagadougou 11

Téléphone fixe : (226) 25 37 12 93

info@yonsassociates.com

www.yonsassociates.com

SOMMAIRE

SIGLES ET ACCRONYMES	7
INTRODUCTION	9
I. PREMIERE PARTIE : CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE METHODOLOGIQUE ...	11
1.1. Contexte de la mission	11
1.2. Contexte historique	15
1.3. Les objectifs et résultats de la mission	18
1.4. Aperçu de la méthodologie globale de réalisation de la mission	18
1.5. Difficultés rencontrées et limites de l'étude.....	22
II. DEUXIEME PARTIE : LE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	23
2.1. Diagnostic de l'environnement interne : forces et faiblesses	23
2.1.1. Etat des lieux de la situation des collectivités territoriales	23
2.1.2. Gouvernance et pilotage au sein des CT.....	24
2.1.3. Adaptation, continuité et apprentissage.....	25
2.1.4. Appuis humanitaires	25
2.1.5. Appuis techniques	26
2.1.6. Cohésion sociale et sensibilisation	26
2.1.7. Mobilisation des ressources	27
2.1.8. Environnement et ressources naturelles.....	28
2.1.9. Synthèse du diagnostic de l'environnement interne : forces et faiblesses.....	29
2.2. Diagnostic de l'environnement externe : opportunités et les menaces.....	36
2.2.1. Les opportunités	36
2.2.2. Les menaces	36
2.2.3. Synthèse du diagnostic de l'environnement externe : opportunités et menaces	38
2.3. L'identification des besoins prioritaires des CT	40
2.3.1. Les besoins en espaces sécurisés pour faciliter le retour des populations dans les localités respectives	40
2.3.2. Les besoins en infrastructures et des ouvrages pour offrir des services publics de base de qualité (eau, nourriture, assainissement, santé, état civil, logements, éducation)	40
2.3.3. Les besoins en renforcement des capacités des CT pour une meilleure coordination des actions de développement socio-économique et une mutualisation des efforts de cohésion sociale et de redevabilité	40
2.4. Défis à relever pour la résilience des CT	41
III. TROISIEME PARTIE : NOTRE THEORIE DU CHANGEMENT	42
3.1. Facteurs déclencheurs du changement	42
3.2. Mécanismes de propulsion du changement	42
3.3. Schéma de la théorie du changement	43

IV. QUARTRIEME PARTIE : LA FONDATION ET LES AXES STRATEGIQUES A L'HORIZON 2028.....	44
4.1. Les fondements de la stratégie de résilience des CT	44
4.2. La stratégie de résilience.....	45
4.3. La fondation stratégique	47
4.3.1. La mission.....	47
4.3.2. La vision.....	47
4.3.3. Les valeurs organisationnelles	47
4.3.4. L'architecture de la fondation.....	48
4.4. Les axes stratégiques d'intervention.....	48
V. CINQUIEME PARTIE : LE PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2024-2026.....	50
5.1. Plan d'actions prioritaires de l'Axe 1 : Accompagnement en réponse aux besoins adaptés aux plans de relèvement des Collectivités territoriales	50
5.2. Plan d'actions prioritaires de l'Axe 2 : Renforcement de la gouvernance et à la mobilisation des ressources au profit des Collectivités Territoriales	52
VI. SIXIEME PARTIE : LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE.....	54
6.1. Coordination et pilotage	54
6.2. Instrument de mise en œuvre.....	54
6.3. Acteurs de mise en œuvre, niveaux, rôles et responsabilités.....	54
6.4. Mécanismes de suivi et d'évaluation de mise en oeuvre.....	54
6.4.1. Mécanisme de suivi et d'évaluation	54
6.4.2. Outils de suivi.....	55
6.4.3. Condition de succès	55
CONCLUSION GENERALE.....	56
RECOMMANDATIONS.....	57
Annexe 1 : Synthèse du sondage auprès des personnes ressources	58
Introduction	58
Annexe 2 : Détails du plan de mise en œuvre et chronogramme	73
Annexe 3 : Chronogramme de mise en œuvre.....	74
Annexe 4 : Tableau de la situation des mairies dans les localités affectées.....	76
Annexe 5 : Liste des personnes interviewées.....	81
Annexe 6 : Sources bibliographiques.....	83
Annexe 7: Les outils de collecte des donnée	85

SIGLES ET ACRONYMES

ADCT	: Agence nationale d'appui au développement des Collectivités Territoriales
AMBF	: Association des Municipalités du Burkina Faso
ARBF	: Association des Régions du Burkina Faso
CODESUR	: Comité Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COGES	: Comité de Gestion
CONAB	: Commission Nationale de Décentralisation
CONAREF	: Commission National pour les Réfugiés
CSD	: Cadre Sectoriel de Dialogue
CT	: Collectivité Territoriale
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DGCT	: Direction Générale des Collectivités Territoriales
DIEM	: Direction des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance
DRH	: Direction des Ressources Humaines
ENP	: Etude Nationale Prospective
FDS	: Forces de Défense et de Sécurité
HCR	: Haut-Commissariat pour Les Réfugiés
MAP	: Matrice des Actions Prioritaires
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	: Organisation Non Gouvernementale

ONU	: Organisation des Nations Unies
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PCD	: Plan Communal de Développement
PDI	: Personne Déplacée Interne
PLD	: Plan Local de Développement
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNUAP	: Plan –Cadre des Nations Unies pour l’Aide au Développement
PRD	: Plan Régional de Développement
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PUS	: Programme d’Urgence pour le Sahel
SG	: Secrétaire Général
UE	: Union Européenne
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
PAI	: Plan annuel d’investissement
PDS	: Président de la délégation spéciale

INTRODUCTION

Les collectivités territoriales sont affectées par la crise sécuritaire qui constitue les défis majeurs du Burkina Faso, depuis 2015 ; elle a montré encore plus son ampleur en engendrant une crise humanitaire. Pour y faire face, différents projets ont été mis en œuvre pour booster la résilience des CT. C'est pour cette raison que l'ADCT a souhaité, avec l'accompagnement du Cabinet YONS ASSOCIATES, se doter d'une stratégie de résilience des CT face au défi sécuritaire couvrant six (06) régions du Burkina Faso.

Le présent rapport comprend six (06) parties :

- première partie : le contexte et l'approche méthodologique ;
- deuxième partie : le diagnostic stratégique des CT ;
- troisième partie : la théorie du changement
- quatrième partie : la fondation et les axes stratégiques à l'horizon 2028 ;
- cinquième partie : le plan d'actions prioritaires 2024-2026 ;
- sixième partie : la stratégie de mise en œuvre du plan 2024-2028.

I. PREMIERE PARTIE :

CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1. Contexte de la mission

Depuis 2015, le Burkina Faso traverse une crise sécuritaire sans précédent. Cette crise a affecté durement les collectivités territoriales des zones à fort défi sécuritaire notamment les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, et du Centre-Est. Elle est manifestée par le déplacement massif des populations de certaines localités en proie aux attaques répétées, tantôt vers d'autres localités plus sécurisées des mêmes collectivités, tantôt vers d'autres collectivités, pour y retrouver la quiétude. Selon la CONSUR en date 31 mars 2023, plus de deux millions de personnes déplacées internes (PDI) sont recensées. Comparées avec le nombre total des populations du Burkina Faso (20 505 155 personnes) selon le 5^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso de 2019, les PDI représentent 9,75% sur l'ensemble de la population.

Tableau N°1 : Situation des PDI par région

Région	Total PDI	% PDI Hommes	% PDI Femmes
BOUCLE DU MOUHOUN	133 994	21,09%	23,61%
CASCADES	27 485	17,94%	23,33%
CENTRE	59 822	17,48%	29,72%
CENTRE-EST	66 192	15,84%	25,08%
CENTRE-NORD	493 954	16,34%	25,56%
CENTRE-OUEST	55 556	15,54%	20,96%
CENTRE-SUD	9 984	15,35%	23,20%
EST	219 719	17,42%	23,00%
HAUTS-BASSINS	86 160	17,18%	23,86%
NORD	256 060	17,33%	23,93%
PLATEAU CENTRAL	55 443	15,39%	23,96%
SAHEL	501 961	19,34%	22,98%
SUD-OUEST	96 204	15,40%	20,18%
BURKINA FASO	2 062 534	17,59%	23,91%

Source : CONASUR, 31 mars 2023.

Il va sans dire que cela entraîne des bouleversements occasionnant une croissance démographique spontanée au niveau des localités d'accueil avec son corollaire de défis à prendre en charge à savoir les nouveaux besoins induits : accès à l'eau potable, l'assainissement, la santé, l'éducation, l'emploi, les logements, etc.

En plus des déplacements massifs des populations dans ce contexte actuel de crise sécuritaire, les collectivités territoriales sont les premières victimes avec :¹ de fortes pressions sur les services de base dans les communes d'accueil, de crise alimentaire, des conflits fonciers, de la dégradation environnementale, des administrations communales fermées, saccagées et/ou brûlées, des infrastructures publiques détruites et des zones de production abandonnées.

Selon le rapport de l'AMBF sur la situation des mairies, au moins cent douze (112) mairies sont affectées soit uniquement fermées (36), fermées et saccagées (29), fermées et incendiées (17), fermées, saccagées et incendiées (28). Comparé au nombre total des communes et arrondissements (368) selon le 5^{ème} RGPH 2029, les mairies fermées, saccagées, et/ou incendiées représentent 30,43%.

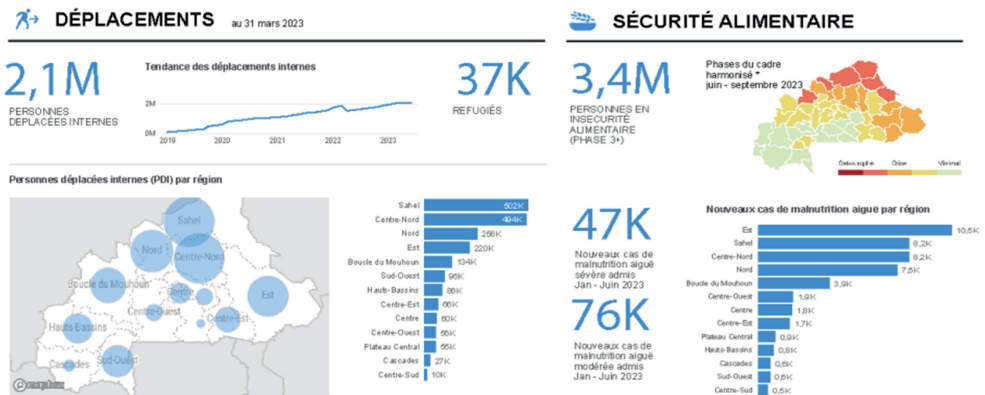
1. TDR de la mission d'étude de la stratégie de résilience des CT face au défi sécuritaire Extraits des interviews réalisés

Tableau N°2 : Situation des mairies affectées

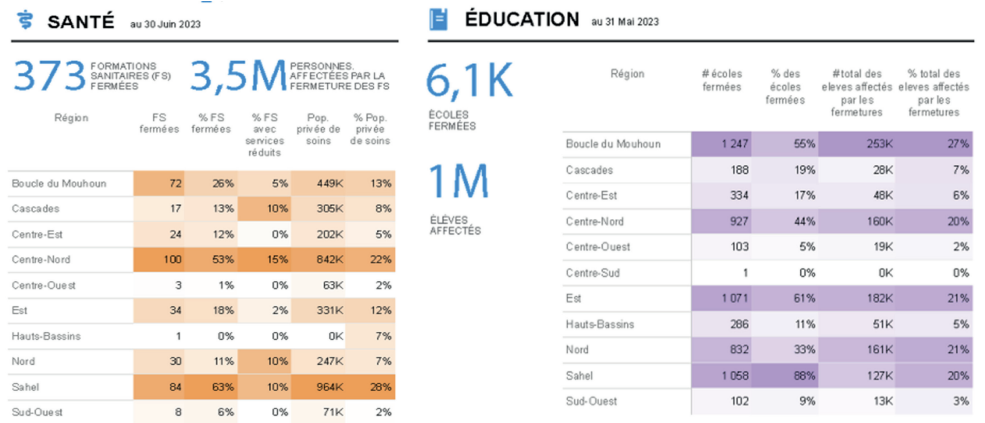
REGIONS	SITUATION DES MAIRIES				Fermées et saccagées	Fermées et incendies	Fermées, saccagées et incendies	Total
	Fermées uniquement	Saccagées uniquement	Incendies uniquement					
BOUCLE DU MOUHOUN	2	0	0		8	0	16	26
CASCADES	0	0	0		0	1	0	1
CENTRE	0	0	0		0	0	0	0
CENTRE-EST	0	0	0		0	0	3	3
CENTRE-NORD	9	0	0		4	0	4	17
CENTRE-OUEST	0	0	0		0	1	0	1
CENTRE-SUD	0	0	0		0	0	0	0
EST	4	0	0		3	12		19
HAUTS BASSINS	0	0	0		3	0	4	7
NORD	7	0	0		5	1	1	14
PLATEAU CENTRAL	0	0	0		0	0	0	0
SAHEL	16	0	0		6	1	0	23
SUD-OUEST	0	0	0		0	1	0	1
TOTAL GENERAL	38	0	0		29	17	28	112

Source : rapport d'avril 2023 de l'AMBF et entretiens avec les membres des délégations spéciales des mairies et des conseils de régions des zones affectées par le terrorisme.

En plus de la crise sécuritaire, les CT font face également à une crise humanitaire. Selon le rapport de la situation humanitaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) au 30 juin 2023, le mois de juin a été marqué par de nouveaux déplacements massifs à Ouahigouya dans la région du Nord (38 000 personnes) et à Yalgo dans la région du Centre-Nord (24 000 personnes). De plus, 12 000 personnes nouvellement déplacées ont également été accueillies dans plusieurs communes de la région de l'Est. Au vu de l'insuffisance de stock de contingence dans le pays, il est urgent de mobiliser des ressources financières supplémentaires pour approvisionner et fournir l'assistance.



Source : Aperçu humanitaire au 30 Juin 2023, OCHA



Source : Aperçu humanitaire au 30 Juin 2023, OCHA

Face à cette double crises sécuritaire et humanitaire, il apparaît urgent et nécessaire d'identifier les leviers de revitalisation et d'imaginer les actions à mettre en œuvre en vue de développer la capacité d'adaptation des CT tout en conservant leurs fonctions essentielles et leurs capacités de gouvernance. La crise sécuritaire met à rude épreuve les fondamentaux du développement local.

Devant faire face à des besoins d'investissements de plus en plus pressants, les Collectivités Territoriales se doivent de comprendre les dynamiques des enjeux et défis actuels induits par cette double crises sécuritaire et humanitaire. Le changement de modèle de gestion de crises dans les approches de développement local est une réflexion à mettre au cœur de la démarche de définition des outils de planification des investissements au niveau local à court et moyen termes, mais à prendre en compte la situation « crises » et les défis liés à ces crises (i.e croissance rapide de la population, forte pression sur les services de base, etc.).

Malgré les importants efforts développés par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires, l'ampleur des défis commande plus d'actions soutenues à l'endroit des collectivités territoriales et une compréhension accrue des approches innovantes par l'ADCT en tant que mécanisme Etatique important d'accompagnement des CT.

Si la résilience s'est rapidement diffusée comme un concept phare de l'action publique : « il faut être résilient », Alors comment nos collectivités territoriales (CT) devraient-elles continuer à fonctionner dans un contexte sécuritaire éprouvant et difficile ?

Les besoins d'adaptation des CT en général, et des populations en particulier, sont une priorité et les modèles doivent être repensés pour une sécurisation des espaces. C'est pour améliorer l'offre de services publics de base de qualité et accessible pour les populations que l'ADCT souhaite accompagner fortement les CT, en facilitant la mise en œuvre d'actions adaptées aux enjeux actuels et qui seront utiles pour relever le défi de retour des PDI dans un espace reconstruit et sécurisé.

1.2. Contexte historique

La Constitution de juin 1991 dispose que: « le Burkina Faso est organisé en collectivités territoriales » (article 143), et que « la loi organise la participation des populations à la libre administration des collectivités territoriales » (article 145).

La décentralisation burkinabé remonte à la période coloniale. La période postcoloniale est marquée par trois décennies de proto-décentralisation/centralisme (des années 60 à 90), qui se sont traduites par une hypertrophie des services dans la capitale et conséquemment une sous-administration dans le reste du pays, doublée d'une absence d'approche du développement en termes d'aménagement du territoire. La décentralisation s'est construite, politiquement, en rupture avec cette situation antérieure de centralisation du pouvoir, cherchant, entre autres, à s'appuyer sur les traditions de démocratie locale. Cette dernière a soutenu l'émergence d'une conscience citoyenne qui s'est notamment exprimée via le pluralisme politique et un « activisme » de la société civile. Cependant, en zone rurale, faute d'impacts perceptibles à l'échelon villageois, la participation citoyenne peut être faible par défaut de compréhension et d'appropriation des règles du jeu démocratique. S'y ajoute un germe de possibles conflits en lien avec des mutations au croisement du social, de l'économique et du politique comme la sécurisation du foncier, l'implantation et le contrôle des parcours de transhumance ou encore la gestion des ressources naturelles.

Selon le document portant « Vision prospective de la décentralisation (VPD) au Burkina Faso à l'horizon 2040 », il est noté ce qui suit en terme de formulation de vision : : « ***Des collectivités territoriales performantes délivrent des services publics locaux de qualité et accessibles, impulsent un développement local inclusif et durable et animent une démocratie locale ancrée dans le substrat socio-culturel*** ». Cette vision donne les orientations qui doivent faciliter et encadrer l'accompagnement des CT dans leur développement. La Loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso détermine clairement l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales.

L'une des réformes conformes aux orientations du Plan national de développement économique et social (PNDES I) constituant la clé de voute du processus de décentralisation est celle relative au financement, déclinée dans l'axe 4 de la stratégie décennale de la décentralisation. Cette réforme prend en compte, outre les sources traditionnelles de financement, l'accès aux marchés financiers et les sources innovantes susceptibles de booster le développement local. Il y est proposé également une réforme du Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) afin d'aboutir à une structure ayant pour missions, la facilitation de l'accès des

collectivités territoriales aux subventions, prêts, financements innovants, partenariat public privé (PPP) et les contributions des partenaires techniques et financiers, d'une part, et de jouer le rôle d'un dispositif d'appui technique au service des Collectivités territoriales, d'autre part.

Pour ce faire, par décret n°2020-0927/PRES/PM/MINEFID/MATDC du 17 novembre 2020, le Gouvernement a créé, par transformation du FPDCT, l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (ADCT) qui a pour mission principale de concourir au développement des Collectivités territoriales, à travers la mobilisation, la centralisation et la mise à leur disposition de tous les appuis financiers et techniques qui leur sont destinés.

A ce titre elle est chargée de :

- accorder aux collectivités territoriales tous concours techniques ou financiers, notamment sous forme de subventions ou prêts et garanties aux emprunts pour le financement de leurs projets ou programmes d'investissements ;
- accompagner les collectivités territoriales à lever des fonds sur les marchés financiers ;
- promouvoir la mise en œuvre des financements innovants conformément à la Politique nationale de Décentralisation au Burkina Faso ;
- contribuer à mobiliser et fédérer toutes les interventions des partenaires techniques et financiers au profit des collectivités territoriales en lien avec les départements sectoriels ;
- organiser la mise à disposition des dotations globales de fonctionnement et d'équipement aux collectivités territoriales, ainsi que la fiscalité partagée, notamment la taxe sur les produits pétroliers ;
- assurer l'accès équitable de toutes les collectivités territoriales aux ressources pour financer les investissements relevant de leurs compétences propres ou transférées ;
- recouvrer auprès des CT, les sommes dues au titre des prêts accordés ou de la garantie aux emprunts ;
- contribuer au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des collectivités territoriales.

En vue d'opérationnaliser cette dynamique de changement, l'ADCT s'est dotée d'un instrument d'orientation et de pilotage de référence à partir duquel est arrimée toute sa démarche d'intervention auprès des CT, qui a été son premier plan stratégique pour la période de 2017-2021. L'évaluation finale du Plan stratégique 2017-2021 a permis de tirer des leçons et de capitaliser les acquis du FPDCT qui devraient être consolidés par l'ADCT.

L'ADCT dispose d'un plan stratégique en cours d'exécution (2022-2026) et d'un plan d'actions prioritaires 2022-2024. Selon ce deuxième plan stratégique, la mission de l'ADCT se résume à : « **Contribuer au développement harmonieux et durable des CT, sous leur maîtrise d'ouvrage, à travers des appuis financiers et le renforcement de leurs capacités** ».

Cependant, la vision pour l'horizon 2026 est intitulée comme suit : « **En 2026, l'ADCT est une institution forte, moderne, innovante au service de Collectivités Territoriales qui, performantes délivrent des services locaux de qualité contribuant à l'épanouissement des populations.** »

1.3. Les objectifs et résultats de la mission

Cette mission a pour objectif principal de produire un document de référence qui met en exergue les priorités actuelles des CT face au défi sécuritaire et proposer des stratégies adaptées de résilience.

Les résultats attendus de cette stratégie/approche de résilience des CT face au défi sécuritaire sont :

- ☛ un diagnostic des nouvelles préoccupations (institutionnelles, humaines, infrastructures, mobilisation citoyenne, l'emploi, etc.) des CT face au péril sécuritaire est établi ;
- ☛ un cadre d'orientations stratégiques de résilience des CT faisant ressortir les grands axes d'interventions et les priorités est élaboré ;
- ☛ une esquisse de plan d'actions global de résilience des CT mettant en exergue les centres d'intérêts d'accompagnement de l'ADCT est élaborée.

1.4. Aperçu de la méthodologie globale de réalisation de la mission

Pour atteindre les objectifs qui sont assignés à cette mission, le consultant a utilisé une méthodologie essentiellement **rétrospective, analytique, prospective et participative** avec l'implication de l'ensemble des acteurs concernés.

Rétrospective et analytique, la méthode s'appuie d'emblée sur **une analyse du passé et de l'existant** à travers les rapports, études et points de vue des divers acteurs. Dans cet esprit, les différentes parties prenantes ci-après ont été écoutées : les structures du MATDS (DGCT), le MEFP (DGB, DGTC), de l'ADCT et des organisations faîtières des collectivités territoriales, (AMBF, ARBF), certains Ministères clés, les Partenaires techniques et financiers, des personnes ressources majeures, etc.

Au démarrage de la mission, un échantillon sommaire de personnes ressources à interviewer a été constitué. A cet égard, des rendez-vous avec les personnes ressources indiquées plus haut ont été organisés.

La démarche méthodologique s'est articulée autour des étapes ci-après :

- la réunion de cadrage de la mission tenue le mercredi 1^{er} décembre 2023 en visioconférence via zoom ;
- la revue documentaire réalisée à partir des documents mis à disposition par l'ADCT. La revue documentaire a consisté à exploiter aussi bien les documents officiels que ceux internes aux organisations en charge des collectivités territoriales (l'AMBF). Il s'agit essentiellement :
 - ☛ des documents stratégiques nationaux comme le Plan national de développement économique et social (PNDES), la note d'orientation du nouveau référentiel national de développement, le programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso, (PUS-BF), la Matrice d'Actions Prioritaires (MAP),
 - ☛ de documents stratégiques des organisations aux niveaux mondial et national ;
 - ☛ du Code général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso ;
 - ☛ de divers rapports d'études notamment : le Rapport annuel de performance 2022 de la politique nationale de développement ; du Rapport sur l'état de la gouvernance au Burkina Faso en 2022 ; du Rapport sur la Situation des Mairies affectées par le Terrorisme à la date du 15 Avril 2023 ; du Plan Stratégique Pour le Développement et le Renforcement des Capacités de l'AMBF (2009 – 2018) ;
 - ☛ des Rapports Spéciaux 2022 du Président de la Délégation Spéciale des communes de : Nouna, Boucle de Mouhoun, de Tougan, PRD Sahel 2019-2023, PAI, CR Gestion 2022, etc. ;
 - ☛ de la stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées

internes et des communautés d'accueil – SNR-PDICA 2023-2027 ;

- ☛ de la Vision prospective de la décentralisation (VPD) au Burkina Faso à l'horizon 2040 ;
- ☛ du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH) de 2019.

Un échantillon sommaire des catégories de personnes à interviewer est élaboré.

- l'élaboration des outils de collecte des données (Cf. annexes) ;
- la réunion de démarrage de la mission tenue le mardi 12 décembre 2023 dans la salle de réunion de l'ADCT ;
- la réalisation de la collecte des données à travers des entrevues en ligne et en présentiel du 13 au 28 décembre 2023 :

N°	Structures / Partenaires interviewés	Mode	Date de la rencontre
	Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS)	Présentiel	13 déc 2023
	Haut-Commissariat du Kadiogo / PDS Ouaga	Présentiel	13 déc 2023
	Partenaire KFW	Présentiel	13 déc 2023
	Partenaire PNUD	Présentiel	13 déc 2023
	Ministère de l'urbanisme et des affaires foncières (MUAF)	Visioconférence via Zoom	13 déc 2023
	Délégation spéciale de Kaya	Présentiel	14 déc 2023
	Délégation spéciale de Dablo délocalisé à Kaya et son équipe	Présentiel	14 déc 2023
	Délégation spéciale de Nagréongo	Présentiel	15 déc 2023
	Association des régions du Burkina Faso (ARBF)	Présentiel	15 déc 2023
	Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF)	Présentiel	16 déc 2023
	Secrétariat permanent de la Conférence nationale de la décentralisation (SP-CONAD)	Présentiel	18 déc. 2023

N°	Structures / Partenaires interviewés	Mode	Date de la rencontre
	Direction générale des collectivités territoriales (DGCT)	Présentiel	18 déc. 2023
	MENAPLN	Visioconférence via Zoom	18 déc. 2023
	Bureau de la coopération Suisse	Présentiel	20 déc. 2023
	Délégation spéciale de Ouahigouya	Présentiel	26 déc. 2023
	Délégation spéciale de Oula	Présentiel	26 déc. 2023
	Délégation spéciale de Windigui	Présentiel	26 déc. 2023
	Délégation spéciale de Titao	Présentiel	26 déc. 2023
	Délégation spéciale de Gourcy	Présentiel	26 déc. 2023
	Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	Présentiel	28 déc. 2023

- la réalisation d'un sondage à travers des fiches supports auprès des CT. Nous avons obtenu 276 fiches remplies venant des Délégations spéciales et PDI des régions (*BOUCLE DU MOUHOUN, CENTRE, CENTRE-EST, CENTRE-NORD, EST, HAUTS-BASSINS et NORD*) / (*Cf. : annexes, synthèse du sondage*);
- le traitement et l'analyse de l'ensemble des données avec le SWOT suivi de l'élaboration du plan stratégique 2024-2028 ;
- le dépôt du pré-rapport pour la séance de travail avec les membres du comité technique de suivi de la mission ;
- la tenue de l'atelier de restitution du pré-rapport auprès des membres du comité technique de suivi de la mission le 21 décembre 2023 ;
- le dépôt du rapport provisoire de la stratégie de résilience des CT ;
- la tenue de l'atelier de restitution de validation du rapport provisoire le 29 décembre 2023

1.5. Difficultés rencontrées et limites de l'étude

Plusieurs facteurs limitants ont impacté négativement cette étude

a) Le facteur temps

Prévue pour durer deux mois dans les TDR, l'étude a véritablement commencé le 12 décembre pour des conclusions attendues pour le 31 décembre au plus tard, soit environ deux semaines de recherche. Cette durée manifestement courte a impacté le travail.

b) La durée du retour et du traitement des fiches d'enquête

Le questionnaire a été préparé et diffusé via la plateforme google forms. Malheureusement les répondants ont choisi le format support papier et électronique. Alors, les questionnaires administrés dans les six (06) régions de notre étude ont été acheminés et saisis. Nous avons ainsi perdu du temps et un maillon important des données devant alimenter certaines analyses conséquentes pour la mission.

II. DEUXIEME PARTIE : LE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

Le diagnostic stratégique s'appuie d'une part sur les données collectées lors de la revue documentaire, des entrevues et du sondage auprès de l'ADCT et ses partenaires techniques et financiers. Ce diagnostic a permis d'identifier les forces et les faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces qui se profilent à l'horizon 2028.

2.1. Diagnostic de l'environnement interne : forces et faiblesses

Le diagnostic de l'environnement interne porte sur l'analyse thématique sur l'état des lieux de la situation des collectivités territoriales, la gouvernance et le pilotage, l'adaptation, la continuité et l'apprentissage ; des appuis humanitaires et techniques la cohésion sociale et la sensibilisation.

2.1.1. Etat des lieux de la situation des collectivités territoriales

L'état des lieux de la situation des collectivités territoriales face au défi sécuritaire a concerné les zones durement impactées par l'insécurité depuis 2015 notamment dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est et du Sud-Ouest. Cette étude concerne essentiellement les CT des régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est.

Le constat majeur tiré des entrevues auprès des partenaires de l'ADCT, il ressort clairement que cette crise sécuritaire a impacté d'une part les populations, les administrations publiques, les entreprises privées et les projets et programmes intervenant dans ces différentes zones ; et d'autre part les collectivités territoriales.

Selon l'enquête de perception réalisée au personnel des délégations spéciales et d'un échantillon des personnes déplacées internes des localités affectées, la majorité des 276 répondants estime que cette crise sécuritaire se manifeste par les attaques des individus armés non identifiés qui ont engendré des pertes en vies humaines, des déplacements massifs des populations vers d'autres villes, des dysfonctionnements des services publics et privés, le saccage des mairies, des habitats et des terres cultivables. L'économie locale est durement affectée avec un ralentissement des activités d'investissement, de développement, de prestation de soins en santé, de recouvrement des recettes fiscales et la réduction du budget.

Par conséquent, ces villes d'accueil ont connu une augmentation de la population à prendre en charge en termes de services publics de base notamment la fourniture en eau potable, en vivres, en médicaments, de soins curatifs et préventifs, en logements de fortune dans un environnement de pression budgétaire et d'aides humanitaires.

Face à cette situation difficile, les collectivités territoriales arrivent difficilement à répondre aux besoins des personnes déplacées internes (PDI) et les populations hôtes.

2.1.2. Gouvernance et pilotage au sein des CT

Les collectivités territoriales ont subi un bouleversement au niveau de la gouvernance et du pilotage des communes depuis l'avènement du régime de la transition. Des présidents de délégations spéciales ont été installés en lieu et place des maires précédemment élus. Mais le principe de nomination des PDS dans les CT pourrait être un facteur limitant la prise de décision rapide avec toutes les limites requises dans l'action.

De entrevues réalisées, il faut noter que la mise en place des délégations spéciales favorise une flexibilité pour les réformes majeures et vitales aux CT, la tenue des cadres de réflexion sur la réalisation des projets structurants apportant des solutions réalistes à court et moyens termes, la mise en place des structures de coordination facilitant la mise en œuvre des projets et programmes humanitaires en réponse aux besoins des populations. Cette nouvelle configuration ne remet pas en cause l'existence des CT. Selon le SP-CONAD, le code général des collectivités territoriales est en cours de révision pour intégrer des textes qui prendront en compte la délocalisation des conseils municipaux, leur fonctionnement en situation de crises et la prise en charge des PDI.

Cependant, les CT rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement. La délocalisation des mairies de la plupart des communes des régions dans les zones à défi sécuritaire affecte négativement l'offre de services publics, la redevabilité aux populations. La situation actuelle des CT ne facilite pas la bonne gestion des activités. Ainsi la reddition des comptes se limite aux cadres budgétaires dans certaines CT.

Les compétences actuelles dans les CT ne sont pas adaptées en situation de gestion de crise pour des offres de services et le déploiement des compétences et des ressources affectées. Certains PDS estiment qu'il faut impliquer davantage les CT dans le système de sécurité.

Avec la crise sécuritaire, les régions sont restées toujours les parents pauvres de la décentralisation à cause de la non effectivité du transfert de l'ensemble des compétences qui se limitent à leur rôle d'accompagnement des communes.

2.1.3. Adaptation, continuité et apprentissage

Malgré la crise sécuritaire, les CT arrivent à s'organiser avec des outils innovants de planification et de gestion des statistiques locales. Nous avons noté que le fonctionnement de la quasi-stabilité des chefs lieu des treize (13) régions du Burkina Faso est satisfaisant.

Cette stabilité des chefs-lieux facilite la poursuite du déploiement des stratégies nationales de gestion des crises dans les régions. Selon les entrevues auprès des PDS, certaines CT arrivent à assurer la continuité dans la délivrance de certains services publics locaux (actes d'état civil) aux populations en dépit de la fermeture et la délocalisation des mairies.

Par contre, les planifications communales sont submergées par l'arrivée massive des PDI, les services publics de base (actes d'état civil, les prestations de santé, l'enseignement), les activités économiques sont suspendues et bouleversées ; un registre administratif local n'est pas initié pour le recensement de la population et des besoins communaux ; les compétences des CT ne sont pas adaptées pour mettre en œuvre les projets et programmes en situation de crise.

2.1.4. Appuis humanitaires

Plusieurs projets humanitaires initiés soit par l'Etat du Burkina Faso ou soit par les partenaires au développement, interviennent dans les zones à fort défi sécuritaire. De ce qui ressort des entrevues et du sondage, il existe des sites officiels d'accueil des PDI accompagné d'un dispositif d'enrôlement des PDI / populations hôtes vulnérables qui continue de faciliter la prise en charge des populations. En appui aux populations, un mécanisme de prêt des terres est déployé au profit des PDI éligibles pour une durée déterminée. Il faut noter que la sensibilisation de sécurisation des personnes et biens est une action prioritaire dans les zones d'accueil. En plus de la sensibilisation, il existe un cadre de coordination des actions humanitaires pour faciliter la collecte des contributions des personnes de bonne volonté, la réalisation des formations AGR (coiffure, tissage, maçonnerie, commerce, transformation, production) au profit des PDI avec l'appui de OIM (Organisation internationale des migrants) et de l'Etat.

Par contre, l'afflux massif des structures humanitaires non coordonnées a généré un dysfonctionnement dans leur élan d'appuyer les CT à prendre en charge les populations. Ce qui favorise la non implication des CT et le choix des solutions urgentistes qui ne facilitent pas la gestion efficace des actions humanitaires.

La crise sécuritaire a entraîné une crise humanitaire créant un déficit de stock minima alimentaire et de produits de première nécessité (médicaments, engrais) et un bouleversement du mode de vie des populations et une pauvreté accrue.

2.1.5. Appuis techniques

L'ADCT est l'agence au cœur du développement des CT. Les ressources humaines de l'ADCT sont assez qualifiées pour accompagner les CT pour le développement des instruments techniques. Face à la situation sécuritaire, les PTF sont restés flexibles pour apporter leur assistance au Gouvernement burkinabè (Bureau de la Coopération Suisse, KFW, PNUD). Les PTF sont engagés à accompagner le Gouvernement burkinabè pour le relèvement des CT surtout dans les zones à fort défi sécuritaire. Il s'agit de financer davantage les projets, d'octroyer des bourses de formations aux agents communautaires à travers les guichets de l'ADCT, de réaliser des investissements dans la maîtrise d'ouvrage locale et transférer des compétences techniques suivant les besoins des CT.

Avec la crise sécuritaire, des infrastructures administratives et communautaires sont détruites. Selon certains PTF, les investissements dans certaines communes des zones affectées et les projets et programmes financés sont suspendus ou délocalisés à cause de l'accès difficile aux zones d'interventions et à l'inflation des coûts des offres de services et de travaux. La crise sécuritaire a également affecté la disponibilité de personnel qualifié d'où l'absence de compétences dans certaines zones d'interventions de ces projets et programmes de réalisation des ouvrages et infrastructures. Il faut noter que l'absence de plan d'urbanisation est un frein aux investissements. Le leadership de certains acteurs communaux ne favorise pas la mobilisation et la gestion des ressources. Par conséquent, l'indice de crédibilité des communes est souvent mis en doute à cause de la non-qualité de certaines infrastructures réalisées.

2.1.6. Cohésion sociale et sensibilisation

Des entrevues réalisées, il est révélé une prise de conscience collective sur l'importance de la sécurité qui a favorisé une solidarité spectaculaire au niveau national. Pour faciliter le vivre ensemble et la cohésion sociale, les

mairies délocalisées dans les sites d'accueil ont mis en place un cadre de concertation. De ce fait, un modèle-type de dialogue social en temps de crise a été implémenté dans certaines CT pour sensibiliser les populations. Ces cadres d'échanges ont favorisé des manifestations publiques réclamant le retour des autorités locales. Cette volonté manifeste des populations pour le retour de l'autorité montre une résilience accrue dans les zones affectées. Certains retours avec l'appui des FDS et VDP s'expliquent par la volonté manifeste des populations elles même à revenir dans leurs localités respectives. Selon le sondage réalisé, 74,28% sont favorables à un retour contre 22,46% avec 3.26% de répondants indécis. La mutation du mode de vie des PDI a influencé les valeurs sociétales des populations hôtes qui pourraient générer des conflits intercommunautaires,

Selon les entrevues réalisées, les relations entre les autorités locales et les populations sont fragilisées par le manque de proactivité et l'absence de l'autorité dans certaines communes affectées. Cette absence de l'autorité dans les localités affectées a fragilisé sa crédibilité vis-à-vis des populations.

L'insuffisance d'informations et d'allègement des conditions sur les mécanismes d'octroi des prêts à accorder aux populations vulnérables ne favorise par le financement des projets initiés par les populations. Selon les entrevues, l'octroi des prêts, des logements et des terres aux PDI au détriment des populations hôtes a entraîné des frustrations en leur sein.

2.1.7. Mobilisation des ressources

L'appel du Gouvernement à l'effort de paix a facilité la mobilisation des ressources endogènes pour la mise en œuvre de grands projets communautaires au profit des CT à travers les formations AGR et la mobilisation des VDP.

Il faut noter que l'engagement des PTF à mobiliser des ressources pour accompagner l'ADCT favorise le déploiement des plans de relèvement des CT par la construction des ouvrages et infrastructures suivant les besoins prioritaires. Mais l'expertise en mobilisation des ressources n'est pas développée dans les CT affectant ainsi leurs capacités de financement de leurs projets de développement.

Les modalités actuelles (30% pour les populations hôtes et 70% pour les PDI) d'affectation des ressources aux CT ne sont pas favorables à un fonctionnement efficace face aux réalités de la double crise sécuritaire et humanitaire.

2.1.8. Environnement et ressources naturelles

Il existe des retenues d'eau et nappes phréatiques dans les zones d'accueil des PDI qui peuvent contribuer à satisfaire les besoins en eau. Par contre, avec l'augmentation de la population dans les zones d'accueil,, les ressources naturelles sont affectées. Les CT assistent à l'accaparement et l'inaccessibilité des zones cultivables. Cette situation interpelle la vigilance des départements ministériels en charge de l'environnement et de l'équilibre écologique.

L'outil SWOT a permis de faire la synthèse de l'état des lieux des collectivités territoriales en termes de forces, de faiblesses, d'opportunités et de menaces.

2.1.9. Synthèse du diagnostic de l’environnement interne : forces et faiblesses

Domaines d'analyse	Forces	Faiblesses
Gouvernance et pilotage	▪ la volonté politique des nouvelles autorités à accompagner les CT par la mise en place des délégations spéciales favorise une flexibilité pour les réformes majeures et vitales aux CT ; ▪ la révision du code général des collectivités territoriales en cours prend en compte la délocalisation des conseils municipaux, leur fonctionnement en situation de crises et la prise en charge des PDI ▪ la réorganisation des CT avec des outils innovants (vision, planification) favorise la maîtrise des statistiques locales en temps de crise ; ▪ les cadres de réflexion existants facilitant la réalisation des projets structurants apportent des solutions réalistes à court et moyens termes ; ▪ la mise en place des structures de coordination facilite la mise en œuvre des projets et programmes humanitaires en réponse aux besoins des populations, ▪ le concept de l'effort de paix a facilité la mobilisation des populations pour la mise en œuvre de grands projets communautaires	▪ le principe de nomination des responsables dans les CT pourrait être un facteur limitant la prise de décision rapide avec toutes les limites requises dans l'action ; ▪ la délocalisation des conseils municipaux affecte négativement l'offre de services publics aux populations ; ▪ les compétences actuelles dans les CT ne sont pas adaptées à la situation de gestion de crise pour des offres de services; ▪ la reddition des comptes à l'autorité se limitent aux cadres budgétaires tandis que la redevabilité des CT délocalisées aux populations est est quasi inexistante dans certaines CT; ▪ la coordination des actions humanitaires et sécuritaires nécessite une implication accrue des CT pour la prise en charge des populations affectées dans les CT d'accueil ; ▪ le niveau d'engagement et de qualification de certains responsables ne facilite pas la mise en œuvre des actions dans les CT affectées ;

Domaines d'analyse	Forces	Faiblesses
Gouvernance et pilotage		▪ les limites des textes sur la décentralisation ne permettent pas aux communes d'avoir une autonomie dans la mise en œuvre de certaines activités (mobilisation des recettes) ; ▪ les modalités d'affectation des ressources aux CT ne sont pas favorables à un fonctionnement efficace face aux réalités de la double crise sécuritaire et humanitaire ; ▪ les régions sont les parents pauvres de la décentralisation du fait de leur rôle d'accompagnement des communes.

Domaines d'analyse	Forces	Faiblesses
Adaptation, continuité et apprentissage	▪ le fonctionnement et la stabilité des chefs lieu des régions affectées facilite le déploiement des stratégies nationales de gestion des crises ; ▪ la continuité des services à offrir aux populations est effective malgré la délocalisation pour faciliter la délivrance de certains services publics locaux (actes d'état civil) aux populations ; ▪ les délégations spéciales délocalisées ont mis en place des mécanismes de concertation (réunion, groupes sur des plateformes numériques) pour faciliter le partage d'information, le vivre ensemble, la cohésion sociale et l'établissement des actes d'état civil.	▪ les planifications communales submergées par l'arrivée massive des PDI freine le renforcement des capacités des CT en matière de maîtrise d'ouvrage et de maintenance et entretien des infrastructures de base ; ▪ la fourniture des services publics de base (actes d'état civil, les prestations de santé, l'enseignement) et les activités économiques sont bouleversés ; ▪ l'absence de registre administratif local dans certaines délégations spéciales pour faciliter la fourniture des actes d'état civil et collecter des répertorier les besoins des CT ; ▪ l'insuffisance de compétences dans les CT pour assurer la réalisation des projets et programmes en situation de crise.

Domaines d'analyse	Forces	Faiblesses
Appuis humanitaires	- l'existence des sites officiels d'accueil des PDI et d'un dispositif d'enrôlement des PDI / populations hôtes vulnérables facilitent l'implémentation du mécanisme de prêt des terres aux PDI éligibles à durée déterminée et la sensibilisation de sécurisation des personnes et biens, - l'existence d'un cadre de coordination des actions humanitaires facilite la collecte et la distribution des vivres et des produits de base, - la réalisation des formations AGR (coiffure, tissage, maçonnerie, commerce, transformation, production) au profit des PDI avec l'appui de l'OIM (Organisation internationale des migrants) et l'Etat.	- la crise sécuritaire a entraîné une crise humanitaire - l'afflux massif des structures humanitaires non coordonné a généré un dysfonctionnement dans leur élan d'appuyer les CT à prendre en charge les populations ; - l'absence de stock minima alimentaire et de produits de première nécessité a bouleversé le mode vie et accentué la pauvreté des populations.

Domaines d'analyse	Forces	Faiblesses
Appuis techniques	▪ les ressources humaines de l'ADCT sont assez qualifiées pour accompagner les CT pour le développement des instruments techniques ; ▪ l'engagement des PTF à accompagner le Gouvernement burkinabé à travers l'ADCT pour le relèvement des CT surtout dans les zones à fort défi sécuritaire favorise la réalisation des projets et programmes et le développement des instruments techniques ;	▪ des infrastructures administratives et communautaires sont détruites dans les zones affectées occasionnant la fermeture des services techniques en appui aux CT ; ▪ les investissements dans certaines communes des zones affectées et les projets et programmes financés sont suspendus ou délocalisés à cause de l'accès difficile aux zones d'interventions et à l'inflation des coûts des offres de services et de travaux ; ▪ l'indisponibilité de personnel qualifié et compétents à travailler en situation de crise fragilise l'intervention des projets et des programmes dans la réalisation des ouvrages et infrastructures ; ▪ l'indice de crédibilité des communes est souvent mis en doute à cause de la non-qualité des infrastructures réalisées et le leadership de certains acteurs communaux ;

Domaines d'analyse	Forces	Faiblesses
Cohésion sociale et sensibilisation	▪ une prise de conscience collective sur l'importance de la sécurité a favorisé une solidarité spectaculaire au niveau national ▪ une volonté manifeste des populations pour le retour de l'autorité montre une résilience accrue dans les zones affectées ▪ Certaines populations sont retournées dans leur localité par l'appui des FDS et VDP ;	▪ l'absence de l'autorité dans certaines communes affectées fragilise sa crédibilité vis-à-vis des populations ; ▪ l'insuffisance d'informations sur les mécanismes d'octroi des prêts ne favorise par le financement des projets initiés par les populations ▪ l'octroi des prêts, des logements et des terres aux PDI au détriment des populations hôtes a entraîné des frustrations.
Mobilisation des ressources	▪ l'appel du Gouvernement à l'effort de paix a facilité la mobilisation des ressources endogènes pour la mise en œuvre de grands projets communautaires au profit de CT ; ▪ l'engagement des PTF à mobiliser ressources pour accompagner l'ADCT favorise le déploiement des plans de relèvement des CT	▪ une expertise en mobilisation des ressources n'est pas développée dans les CT affectant ainsi leurs capacités de financement de leurs projets de développement ; ▪ les modalités actuelles (30% pour les populations hôtes et 70% pour les PDI) d'affectation des ressources aux CT ne sont pas favorables à un fonctionnement efficace face aux réalités de la double crise sécuritaire et humanitaire ; ▪ l'absence de recouvrement des recettes fiscales et la réduction des budgets des CT fragilisent l'action des CT ;

Domaines d'analyse	Forces	Faiblesses
Environnement et ressources naturelles		les ressources naturelles sont affectées dans les zones d'accueil des populations déplacées ;

2.2. Diagnostic de l'environnement externe : opportunités et les menaces

2.2.1. Les opportunités

Les impacts de cette double crise sécuritaire et humanitaire ne sont pas seulement néfastes car elles engendrent aussi bien des menaces à la survie des CT mais aussi des opportunités pour leur relèvement. L'analyse de l'environnement externe des CT comporte à la fois des opportunités et des menaces pour les prochaines années, qui doivent être prises en compte dans l'esquisse de la stratégie.

Les opportunités qui se présentent au CT dans ce contexte de crise sécuritaire sont essentiellement l'engagement des autorités pour la sécurisation et le relèvement des CT, le positionnement favorable des PTF à accompagner l'ADCT et les nouveaux outils digitalisation aux services des CT.

L'intérêt des partenaires techniques et financiers à accompagner le relèvement CT présente l'ADCT comme une organisation fédérative pouvant permettre un meilleur développement socioéconomique des CT et un financement des appuis à la réinstallation des populations. Une attention particulière doit être portée à leur mobilisation en vue non seulement accroître la pérennité et l'impact de l'ADCT à travers des financements des projets et programmes communs, mais également dans un but de positionnement stratégique.

2.2.2. Les menaces

La persistance de l'insécurité pourrait entraîner des fléaux sociaux notamment des divorces au sein des ménages, la dispersion des populations et surtout la disparition de la commune. Cette menace pourrait compromettre tout espoir de retour de certains PDI dans leur localité respective et accentuer la psychose permanente chez les personnes valides et durement affectées.

L'instabilité politique dans le pays et la remise en cause de certaines décisions prises pendant la période de transition sont des menaces potentielles.

Les limites des textes sur la décentralisation ne permettent pas aux communes d'avoir une autonomie dans la mise en œuvre de certaines activités (mobilisation des recettes).

L'inexistence de textes spécifiques clairs portant fonctionnement des CT en temps de crise pourrait freiner l'accès à certaines ressources, altérer leur crédibilité vis-à-vis de certains PTF et affecter le renforcement et le déploiement des capacités des CT.

L'exécution des budgets des CT hors de leur ressort territorial administratif et loin des populations pourrait favoriser la corruption et les détournements des deniers publics.

Le phénomène d'accaparement des terres cultivables pourrait engendrer des conflits sur le foncier entre les PDI et les propriétaires terriens soutenant par l'afflux massif des PDI.

L'accroissement de la démographie dans certains chefs lieu considérés comme des zones de repli favoriserait l'émergence de délinquances multiformes, l'infiltration de personnes non identifiées, la perte des espaces cultivables et la mutation des modes de vie.

Les limites des textes sur la décentralisation ne permettent pas aux communes d'avoir une autonomie dans la mise en œuvre de certaines activités (mobilisation des recettes).

2.2.3. Synthèse du diagnostic de l'environnement externe : opportunités et menaces

OPPORTUNITÉS	MENACES
▪ l'engagement des nouvelles autorités suscitant la diversité des sources de financement (PFT et endogène) pour la réalisation des projets structurants ; ▪ la co-construction des solutions d'adaptabilité en perspective au profit des CT ; ▪ la digitalisation de certains services de base (e.service) comme l'établissement des actes d'état civil permettrait aux CT de capitaliser et sécuriser les données sur les populations ; ▪ l'épargne des ressources des CT non utilisées issues des fiscalités communales pourrait garantir la capacité des communes à réinvestir pendant et après la crise ▪ l'élaboration d'un plan de relèvement communal pour améliorer l'accès à l'eau, à la santé, l'éducation, aux services publics / actes d'état civil, aux logements, à l'alimentation, etc.	▪ l'instabilité politique et la remise en cause de certaines décision prises pendant la période de transition ; ▪ les limites des textes sur la décentralisation ne permettent pas aux communes d'avoir une autonomie dans la mise en œuvre de certaines activités (mobilisation des recettes) ; ▪ l'exécution des budgets des CT hors de leur ressort territorial administratif et loin des populations pourrait favoriser la corruption et les détournements des deniers publics ; ▪ l'inexistence de textes spécifiques clairs portant fonctionnement des CT en temps de crise altère leur crédibilité et leur reddition; ▪ les conflits sur le foncier entre les PDI et les propriétaires terriens soutenant le phénomène d'accaparement des terres cultivables ;

OPPORTUNITÉS

MENACES

- la persistance de l'insécurité pourrait entraîner des fléaux sociaux (divorces au sein des ménages, la dispersion des populations) et la disparition de la commune et pourrait compromettre tout espoir de retour de certains PDI ;
- la psychose permanente chez les personnes valides et durement affectées pourrait perturber les statistiques de ressources utiles ;
- le modèle actuel de décentralisation à deux niveaux, à travers les régions et les communes en situation de crise, pourrait affecter le renforcement et le déploiement des capacités des CT ;
- l'accroissement de la démographie dans certains chefs lieu considérés comme des zones de repli favoriserait l'émergence de délinquances multiformes, l'infiltration de personnes non identifiées et la perte des espaces cultivables.

2.3. L'identification des besoins prioritaires des CT²

Les besoins prioritaires des collectivités territoriales dans un contexte de défi sécuritaire sont regroupés en trois groupes que sont :

- des espaces **sécurisés** pour faciliter le retour des populations dans les localités respectives ;
- des infrastructures et des ouvrages pour offrir des services publics de base de qualité (eau, nourriture, assainissement, santé, état civil, logements, éducation)
- des programmes de renforcement des capacités des CT pour une meilleure coordination des actions de développement socio-économique et une mutualisation des efforts de cohésion sociale et de redevabilité.

2.3.1. Les besoins en espaces sécurisés pour faciliter le retour des populations dans les localités respectives

- des routes praticables et aérées pour faciliter la mobilité des populations et les interventions rapides et efficaces des forces de défense et de sécurité ;
- des terres dégagées pour le maraîchage, l'agriculture et les logements,
- des statistiques fiables pour la maîtrise des populations et des migrations.

2.3.2. Les besoins en infrastructures et des ouvrages pour offrir des services publics de base de qualité (eau, nourriture, assainissement, santé, état civil, logements, éducation)

- des forages pour la fourniture en eau potable et l'agriculture hors saison ;
- des magasins de stocks minima pour assurer la sécurité alimentaire ;
- des bâtiments communaux pour faciliter la gestion des états civils ;
- des matériels et équipements pour faciliter la réalisation des projets et programmes agricoles, de pêche et d'élevage,

2.3.3. Les besoins en renforcement des capacités des CT pour une meilleure coordination des actions de développement socio-économique et une mutualisation des efforts de cohésion sociale et de redevabilité

- des programmes de renforcement des compétences essentielles transférées pour améliorer la réalisation et l'entretien des ouvrages ;
- des instruments de bonne gouvernance des CT pour gérer les

2 Une construction réalisée à partir des interviews réalisées et sur la synthèse des questionnaires renseignés

ressources affectées et mobilisées dans une approche inclusive et assurer la continuité des activités en situation de crise ;

- des formations en entrepreneuriat, AGR (agriculture, élevage, commerce),
- des mécanismes de prise en charge psychologique des populations affectées.

Les besoins prioritaires recensés auprès des personnes interrogées sont focalisés sur l'alimentation, le logement, la fourniture d'eau potable, les soins de santé primaire et l'éducation. Il faut aussi noter les aspects liés aux infrastructures, aux formations et à la délivrance des actes d'état civil qui sont nécessaires au bien-être des populations.

2.4. Défis à relever pour la résilience des CT

Défi 1 lié à la réponse aux besoins prioritaires des CT dans les zones à fort défi sécuritaire :

Il s'agit de répondre aux besoins des populations à travers la construction des forages et retenues d'eau, la réhabilitation et/ou construction des infrastructures éducatives, routières, sanitaires et marchandes. La réinsertion socioéconomique des populations passera par l'analyse des crises éventuelles (sanitaire, sociale), le renforcement des mesures d'accompagnement des CT pour l'installation et la disponibilité des espaces cultivables et des habitats dans un espace sécurisé.

Défi 2 lié au renforcement des capacités des CT à s'adapter :

Il s'agit de renforcer les capacités des CT à maîtriser les statistiques, les flux de mouvements et leurs besoins réels pour leur faciliter l'élaboration des plans de relèvement et l'utilisation des instruments adaptés de mise en œuvre, de capitalisation et gestion des connaissances.

Défi 3 lié au renforcement de la gouvernance locale et la prise en charge des compétences transférées aux CT.

Il s'agit de définir un cadre institutionnel et organisationnel adapté au contexte de gestion des crises, d'accompagner les CT de renforcer leurs compétences à développer un mécanisme efficace de mobilisation des ressources pour le financement des projets et à développer des synergies entre les communes en matière de ressources humaines pour améliorer la coordination intra-sectorielle et intersectorielle en situation de crise.

III. TROISIEME PARTIE :

NOTRE THEORIE DU CHANGEMENT

Il ressort du diagnostic stratégique, des acquis et des insuffisances émanant de l'environnement interne, mais aussi de réelles opportunités sur lesquelles, l'ADCT, si elle les exploite de façon optimale, pourrait améliorer la gouvernance les CT et l'offre des services sociaux de base adaptés aux populations.

3.1. Facteurs déclencheurs du changement

Notre théorie du changement est fondée sur la conviction que les éléments déclencheurs d'un tel changement se situent au niveau de deux (02) points essentiels.

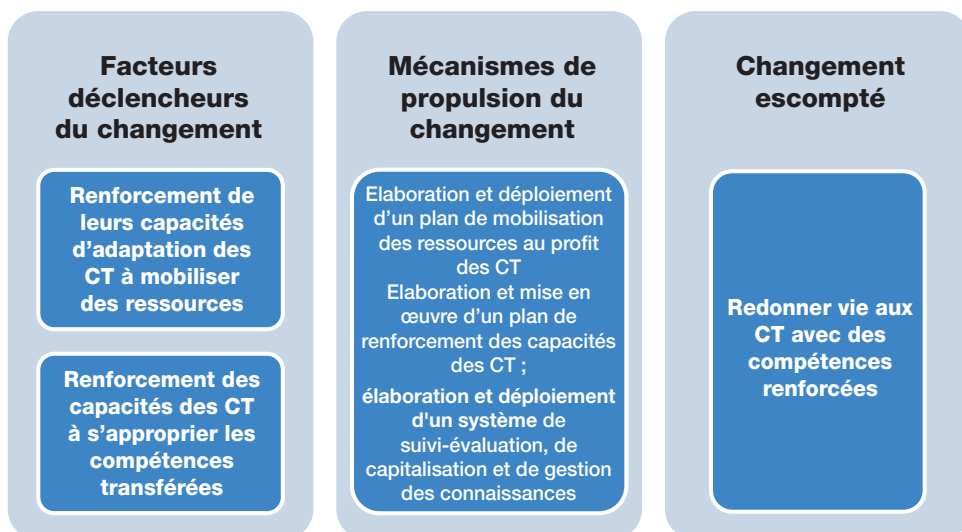
- 1) **Renforcement des capacités d'adaptation des CT à mobiliser des ressources** : Les CT à travers les organes de gouvernance jouent pleinement leurs rôles dans la mobilisation et la gestion des ressources.
- 2) **Renforcement des capacités des CT à s'approprier les compétences transférées** : Les CT réalisent et entretiennent des ouvrages de qualités, offrent des services adaptés et disponibles au profit des populations.

3.2. Mécanismes de propulsion du changement

Les actions et outils suivants sont nécessaires pour impulser les changements souhaités et permettre l'ADCT en appui aux CT de réaliser des projets et programmes.

- élaboration et déploiement d'un plan de mobilisation des ressources au profit des CT
- élaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des CT;
- élaboration et déploiement d'un système de suivi-évaluation, de capitalisation et de gestion des connaissances promu

3.3. Schéma de la théorie du changement



IV. QUATRIEME PARTIE:

LA FONDATION ET LES AXES STRATEGIQUES A L'HORIZON 2028

Cette partie du document présente les principaux éléments constitutifs de la stratégie d'accompagnement des CT à s'adapter aux effets de la crise sécuritaire pour offrir des services de qualité aux populations. Elle porte sur la fondation stratégique et les différents axes stratégiques identifiés.

4.1. Les fondements de la stratégie de résilience des CT

La stratégie de résilience des CT dans le contexte sécuritaire tire son fondement au niveau national, régional et international.

- au plan national les fondements sont la constitution, l'Etude National Prospective (ENP) Burkina 2025.
- la [loi n°055-2004/AN](#) portant code général des collectivités territoriales de décentralisation du 21/12/2004 décrit les onze domaines de compétences aux collectivités territoriales : *Domaine foncier propre aux collectivités locales ; Aménagement du territoire et gestion du domaine foncier et urbanisme ; Environnement et gestion des ressources naturelles ; Développement économique et planification ; Santé et hygiène ; Education, emploi, formation professionnelle et alphabétisation ; Culture, sports et loisirs ; Protection civile, assistance et secours ; Pompes funèbres et cimetières ; Eau et électricité ; Marchés, abattoirs et foires*
- l'étude prospective sectorielle santé 2030,
- le Plan National de Développement Economique et social (PNDES) 2016-2020 ;
- le plan d'actions pour la stabilisation et le développement (PA-SD) ;
- Au plan africain, la stratégie s'appuie sur des instruments juridiques régionaux et sous régionaux qui renforcent le cadrage national. Ce sont notamment la déclaration des chefs d'Etat africains sur la santé à travers l'agenda 2063 de l'Union Africaine.
- la déclaration du forum mondial de Bamako sur la recherche pour la santé, le développement et l'équité.

- sur le plan international, les objectifs du développement durable (ODD), constituent le référentiel majeur.

A cela s'ajoutent les accords et les conventions spécifique à chaque secteur ratifié par le Burkina Faso.

4.2. La stratégie de résilience

Selon la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (UNISDR), la résilience est définie comme « la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à un danger de résister aux effets de ce danger, de les absorber et de s'y adapter de manière rapide et efficace ». La résilience peut permettre de faire le lien entre la réponse d'urgence et l'aide au développement à long terme et de lutter contre les vulnérabilités qui rendent les individus sensibles aux chocs.

Mais **qu'est-ce qu'une résilience** ? Il s'agit tout simplement de faire de nos problèmes une force ; rendre possible ce qui vous semble impossible. Si on doit la ramener à notre histoire, à qui on est, la résilience serait justement cette personne qui est brisée et qui décide de recoller les morceaux pour construire une histoire plus belle. La résilience, c'est notre capacité à rebondir chaque fois qu'on fait face aux challenges de la vie et éviter d'être longtemps dans le pourquoi, en évitant de tomber dans la victimisation pour basculer dans la responsabilisation qui va être souvent la question comment, comment rebondir. Mais quelle stratégie de résilience pour les CT en situation de crise ?

Il s'agira de bâtir une stratégie de résilience autour de l'homme (**population**), l'homme en tant que ressources prioritaires d'une CT. Il n'y a de richesse que d'homme ! ce qui induit une ressource humaine de qualité : de véritables citoyens et non des habitants ! (1)³

L'homme dans son milieu de vie (**espace territorial**) et dans ses relations fonctionnelles avec le milieu (**les infrastructures de qualité pour une vie descente**)

La PDI n'est pas un fardeau ; il peut être aussi une opportunité : la création des forages, la digitalisation, les e.services, la numérisation ; la crise a mis en évidence les incohérences liées à l'état civil difficile à réaliser pour des gens nés dans une commune où tout a brûlé.

Les degrés de résilience s'apprécient en fonction des chocs en présence. La résilience devrait permettre de mobiliser les ressources propres aux CT pour faire face à ses devoirs et responsabilités. Exemple : Gorum-Gorum qui aurait

³ DEHOUMON Paul ; La décentralisation entre risques et espoirs ; P.94

1 milliard de taxe minière par an (qu'on pourrait épargner) et investir dans la commune après la crise. Malheureusement ce montant et celui d'autres communes seraient utilisées en partie pour faire face aux dépenses de la construction de la paix.

On pourrait réaliser un DAT (dépôts à terme) et utiliser ces montants cumulés à la sortie de crise pour investir dans la vie communale.

Toutefois, selon le PNUD, comme d'autres, la résilience se focalise sur la réponse aux chocs, au détriment de la prévention et de la préparation, et l'objectif affiché est tout simplement de faire revenir les collectivités en difficulté à leur état d'origine. Le PNUD propose donc de définir la résilience comme « un processus de transformation qui repose sur la force des individus, de leurs communautés et de leurs institutions de prévenir et d'atténuer les chocs et de tirer les leçons de leur expérience » - ou « reconstruire en mieux ».

Mais **la résilience est un concept à déconstruire**. Une situation qui dure plus de cinq (05) ans n'est plus une crise ; c'est un phénomène de société.

L'administration est un espace, un territoire. Est-ce qu'on peut rester à plus de 200 km et gérer efficacement l'administration territoriale ?

La crise crée des mutations et bouleverse les habitudes : quel type de burkinabè aurons-nous d'ici 10 ans, 15 ans, 20 ans, ? La PDI, installée par exemple à Kaya et qui a trouvé un cadre florissant pour ses affaires, voudra-t-il accepter facilement renoncer à ses affaires pour un retour dans son village ? Les artisans auraient gagné le marché de 400 milliards pour fabriquer désormais les médailles de décoration dans l'ordre national ; les possibilités de marchés flottants (avec des hangars en bâches démontables pour éviter la construction de marchés qu'un quidam viendra brûler au lendemain de son inauguration), l'éducation par la radio et les tests en ligne ; la crise sécuritaire a développé la conscience de veille citoyenne chez certains jeunes mobilisés dans les carrefours comme des gardiens de nuit ; la tenue des sessions du conseil communal ou de la région par vidéo conférence, etc. constituent autant de mutations pour des comportements résilients.

Au plan sociologique, le peuple bouge ; les rapports du peuple par rapport à la terre, à la mort, aux us et aux coutumes pousseront la population à retourner dans son milieu, de temps en temps, mais peut-être pas pour y rester indéfiniment. La stratégie de résilience en construction doit prendre en compte ses comportements sociologiques pour des réponses appropriées aux attentes des collectivités.

4.3. La fondation stratégique

Le cadre stratégique identifie la vision, la mission, les valeurs fondamentales, les enjeux stratégiques et les stratégies qui peuvent être mises en œuvre pour réaliser le mandat et les fonctions essentielles des CT. Étant un plan stratégique d'atténuation de crises, l'accent est mis sur le renforcement de la gouvernance des CT pour s'assurer le relèvement des communes affectées, le développement socio-économique des zones affectées et faciliter l'offre de services publics aux populations dans un espace apaisé et sécurisé.⁴

4.3.1. La mission

La mission inscrite dans la stratégie d'accompagnement des CT à s'adapter face au défi sécuritaire devrait être en phase avec celle de l'ADCT dans son plan stratégique 2022-2026 de : « **Contribuer au développement harmonieux et durable des CT, sous leur maîtrise d'ouvrage, à travers des appuis financiers et le renforcement de leurs capacités** ».

Il s'agira pour l'ADCT de « *maîtriser les besoins des collectivités territoriales pour faciliter le relèvement des communes dans un cadre de vie apaisée* ».

4.3.2. La vision

Pour réaliser efficacement cette mission et assurer la survie des CT, la stratégie d'accompagnement des CT doit avoir une vision claire pour répondre aux besoins des populations et aux attentes de l'Etat central et des partenaires.

Comme vision pour cette stratégie de résilience des CT « **A l'horizon 2028, l'accompagnement de l'ADCT en réponse aux besoins facilite la gouvernance agile et l'adaptabilité des Collectivités Territoriales à offrir des services de qualité dans un espace sécurisé** ».

4.3.3. Les valeurs organisationnelles

Pour réussir ce rêve de relèvement des CT, les valeurs d'**adaptation**, de **bonne gouvernance**, de **qualité de services offerts** et de **solidarité**.

⁴ Stratégie de résilience du système de santé en zone de sécurité précaire au Burkina Faso

VALEURS ORGANISATIONNELLES	DESCRIPTION
Adaptation	Optimisation des ressources ; Bonne réactivité vis-à-vis des populations ;
Bonne gouvernance	Respect des résolutions et décisions prises par les autorités et des conventions / protocoles signés avec les PTF
Qualité de services offerts	Services adaptés aux besoins des CT ; fluidité de la communication entre les CT et les partenaires
Solidarité	Synergie, complémentarité, entraide, transparence, entre les parties prenantes

4.3.4. L'architecture de la fondation

<u>Mission :</u> <i>« Maîtriser les besoins des collectivités territoriales pour faciliter le relèvement des communes dans un cadre de vie apaisée »</i>	<u>Vision :</u> <i>A l'horizon 2028, l'accompagnement de l'ADCT en réponse aux besoins facilite la gouvernance agile et l'adaptabilité des Collectivités Territoriales à offrir des services de qualité dans un espace sécurisé ».</i>
Valeurs organisationnelles : Adaptation, Bonne gouvernance, Créativité et Solidarité	

4.4. Les axes stratégiques d'intervention ⁵

Les axes stratégiques au cours de la période 2024-2028 s'inspirent des orientations contenues dans les politiques et stratégies de la décentralisation. Ces axes visent à apporter des réponses aux besoins et à lever les contraintes majeures qui entravent le développement des CT face au défi sécuritaire.

Deux (02) axes stratégiques sont identifiés à partir du diagnostic stratégique. Il s'agit de :

- Axe 1 : « Accompagnement en **réponse aux besoins pour l'adaptabilité et le relèvement des Collectivités territoriales** »
- Axe 2 : « Renforcement de **la gouvernance et à la mobilisation des ressources au profit des Collectivités Territoriales** »

⁵ Une construction réalisée à partir des interviews et des questionnaires renseignés
Plan stratégique pour le développement et le renforcement des capacités de l'AMBF (2009-2018)

Ces axes, déployés de manière coordonnée, doivent permettre à l'ADCT de mieux s'organiser à l'interne pour préparer les réponses aux besoins des collectivités territoriales face au défi sécuritaire et renforcer la gouvernance afin de mieux gérer les ressources affectées et/ou mobilisées.

Code	Libellé
Axe 1 Accompagnement en réponse aux besoins adaptés aux plans de relèvement des Collectivités territoriales	
RS1	La disponibilité des plans de relèvement garantit les réponses adaptées aux besoins de relèvement des CT avec des services de qualité offerts
Ri1.1.	Les capacités techniques des CT renforcées facilitent la réponse aux besoins des CT
Ri1.2.	Les plans de relèvement mis en œuvre redynamisent les activités socioéconomiques des CT
Axe 2 Renforcement de la gouvernance et à la mobilisation des ressources au profit des Collectivités Territoriales	
RS2	la gouvernance renforcée accroît la crédibilité des CT et la mobilisation et de gestion des ressources en situation de crise
Ri2.1	Le renforcement de la gouvernance CT facilite la gestion des compétences en temps de crise
Ri2.2.	La gestion efficace des ressources affectées et/ou mobilisées accroît la crédibilité des CT vis-à-vis des partenaires

V. CINQUIEME PARTIE:

LE PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2024-2026

La mise en œuvre réussie de cette stratégie sera basée sur l'engagement de toutes les parties prenantes en tenant compte que l'ADCT fournit la coordination et la direction appropriées. Les responsabilités de mise en œuvre de cette stratégie seront répercutées à tous les niveaux afin de permettre une participation maximale de toutes les parties prenantes concernées.

L'ADCT coordonnera la mise en œuvre avec la participation de son personnel exerçant aux différentes responsabilités conformément à la structure organisationnelle. Cette partie présente donc le plan d'actions.

5.1. Plan d'actions prioritaires de l'Axe 1 : Accompagnement en réponse aux besoins adaptés aux plans de relèvement des Collectivités territoriales

L'Agence nationale de développement des Collectivités territoriales est une institution au cœur du développement des CT. Cet axe est consacré à la préparation des réponses aux besoins prioritaires identifiés pour le relèvement des CT.

Il s'agira de :

- Mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des CT en lien avec les compétences transférées ;
- construire et équiper des magasins de stocks de sécurité alimentaire dans les 6 régions ;
- réaliser ou réhabiliter des forages au profit des CT dans les 6 régions ;
- régions ;
- réaliser ou réhabiliter des bâtiments communaux dans les 6 régions.

La réalisation des cinq (05) actions prioritaires apportera des réponses aux prioritaires des CT pour leur relèvement avec des services de qualité offerts.

Code	Libellé	2024	2025	2026
Axe 1	Accompagnement en réponse aux besoins adaptés aux plans de relèvement des Collectivités territoriales			
RS1	La disponibilité des plans de relèvement garantit les réponses adaptées aux besoins de relèvement des CT avec des services de qualité offerts			
Ri1.1.	Les capacités techniques des CT renforcées facilitent la réponse aux besoins des CT			
Ap111	Elaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer un plan de renforcement des capacités des CT en lien avec les compétences transférées			
Ap112	Identifier et réaliser ou réhabiliter des forages au profit des CT dans les 6 régions			
Ap113	Identifier et accompagner les CT à construire et équiper des magasins de stocks de sécurité alimentaire dans les 6 régions			
Ap114	Identifier et réaliser ou réhabiliter des bâtiments communaux dans les 6 régions			
Ri1.2.	Les plans de relèvement mis en œuvre redynamisent les activités socioéconomiques des CT			
Ap121	Réaliser des formations en gestion de crises et la mise en œuvre des plans de relèvement au profit des CT des 6 régions			
Ap122	Doter des personnes vulnérables affectées par la crise sécuritaire en ressources financières à travers le système de prêts pour leur relèvement dans les 6 régions			
Ap123	Accompagner les CT à octroyer des terres cultivables sécurisés aux personnes vulnérables dans les 6 régions			
Ap123	Evaluer et capitaliser la mise en œuvre des plans de relèvement des CT des 6 régions			

5.2. Plan d'actions prioritaires de l'Axe 2 : Renforcement de la gouvernance et à la mobilisation des ressources au profit des Collectivités Territoriales

L'Agence nationale de développement des Collectivités territoriales a également pour mission d'accompagner les CT à travers la mobilisation, la centralisation et la mise à disposition de tous les appuis financiers qui leur sont destinés. Cet axe 2 est consacré au renforcement de la bonne gouvernance au sein des CT et la mobilisation des ressources pour financer les besoins prioritaires.

Il s'agira de :

- réaliser des projets communs au profit des CT ;
- octroyer des bourses d'études aux personnels des CT ;
- diffuser des instruments adaptés de mise en œuvre, de capitalisation et gestion des connaissances en temps de crise ;
- déployer un plan de mobilisation des ressources au profit des CT ;
- renforcer les compétences d'implémentation des mécanismes efficaces de mobilisation des ressources.

La réalisation des cinq (05) actions prioritaires permettra d'améliorer la gouvernance et de mobiliser des ressources pour le financement des projets d'investissements.

Code	Libellé	2024	2025	2026
Axe 2	Renforcement de la gouvernance et à la mobilisation des ressources au profit des Collectivités Territoriales			
RS2	la gouvernance renforcée accroît la crédibilité des CT et la mobilisation et de gestion des ressources en situation de crise			
Ri2.1	Le renforcement de la gouvernance CT facilite la gestion des compétences en temps de crise			
Ap211	Accompagner les CT réaliser des projets communs			
Ap212	Accompagner les CT à octroyer des bourses d'études aux personnels			
Ap213	Accompagner les CT à s'approprier des instruments adaptés de mise en œuvre, de capitalisation et gestion des connaissances en temps de crise			
Ri2.2.	La gestion efficace des ressources affectées et/ou mobilisées accroît la crédibilité des CT vis-à-vis des partenaires			
Ap221	Elaborer et déployer un plan de mobilisation des ressources au profit des CT			
Ap222	Accompagner les CT à renforcer les compétences d'implémentation des mécanismes efficaces de mobilisation des ressources			

VI. SIXIEME PARTIE : LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

6.1. Coordination et pilotage

Le Cadre Sectoriel de Dialogue (CSD) est la plateforme globale qui servira de cadre de coordination et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie de résilience des CT dans les régions à sécurité précaire.

L'ADCT peut également ordonner des missions et des études pour apprécier le niveau de mise en œuvre sur le terrain et si nécessaire les résultats ou les problèmes rapportés.

6.2. Instrument de mise en œuvre

Le planning des activités de la stratégie qui sera décliné en plan opérationnel dans les régions concernées servira d'instrument de mise en œuvre à tous les niveaux de la vie des CT.

6.3. Acteurs de mise en œuvre, niveaux, rôles et responsabilités

La mise en œuvre de la stratégie de résilience est assurée par les structures étatiques, les organisations de la société civile, les PTF et le secteur privé.

6.4. Mécanismes de suivi et d'évaluation de mise en oeuvre

Pour atteindre des résultats de la stratégie de résilience des CT dans le contexte sécuritaire, un mécanisme de suivi et d'évaluation sera mis en place.

6.4.1. Mécanisme de suivi et d'évaluation

Le mécanisme de suivi et d'évaluation de la stratégie de résilience comprendra une composante technique de coordination et de suivi, une composante technique d'évaluation.

La composante technique de coordination et de suivi consiste à planifier annuellement les actions, à collecter et à analyser des données afin de mesurer.

- ☛ l'utilisation des ressources financières allouées ;
- ☛ le progrès réalisé dans la mise en œuvre des actions ;
- ☛ l'atteinte des résultats ;
- ☛ l'exécution financière de la stratégie ;

- ☛ le mécanisme se réalise à travers des rencontres périodiques ;
- ☛ la composante évaluation consistera à la tenue des rencontres périodiques (semestrielles, annuelles) sur la mise en œuvre de la stratégie et impliquera les acteurs des ministères sectoriels, les CT, la société civile, les PTF et le secteur privés ;

Ces évaluations périodiques permettront d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs. Pour ce faire des outils sont nécessaires.

6.4.2. Outils de suivi

Les indicateurs de suivis permettront d'apprécier la performance de la stratégie à travers la réalisation des effets attendus et des produits.

Le rapport spécifique de la situation élaboré mensuellement sera l'outil par excellence du suivi de la stratégie.

Pour permettre une bonne capitalisation, on mettra en place un dispositif de collecte, d'organisation et d'analyse de l'information relative à la mise en œuvre de la stratégie. Pour ce faire, il faut systématiser le rapportage, générer des connaissances nouvelles en vue d'améliorer la mise en œuvre et partager les leçons apprises.

6.4.3. Condition de succès

Le succès de la mise en œuvre de la stratégie nécessite l'accompagnement des PTF pour une mobilisation conséquente des ressources.

Les régions concernées devront bénéficier des couloirs sécurisés et fonctionnels pour l'approvisionnement en équipement et en matériels spécifiques aux différents services déconcentrés.

CONCLUSION GENERALE

A la fin de cette étude, nous pouvons relever une réelle résilience en terme d'adaptabilité des populations et des PDS au contexte d'insécurité des Collectivités Territoriales (CT) des régions impactées par la crise.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus démontrent à suffisance l'importance des défis identifiés et qui doivent être efficacement relevés pour des enjeux qui touchent à la vie des femmes et des hommes des régions impactées. Le relèvement attendu des CT est à ce prix ! Heureusement, l'ADTC en est consciente et est bien outillée à jouer pleinement son rôle d'appui et d'accompagnement des collectivités territoriales. L'Etat et les PTF se doivent de renforcer au quotidien leur engagement dans une démarche de symbiose et de complémentarité aux efforts de l'ADCT.

« La stratégie de résilience des collectivités territoriales face au défi sécuritaire » est de toute évidence un outil de référence pour l'ADCT et ses partenaires qui interviennent dans les régions à sécurité précaire ou potentiellement précaire. Cet outil vise avant tout à renforcer l'offre des services de base aux populations vivant dans les régions visées par l'étude. Cet outil ne remplace pas les documents de stratégie de l'ADCT (le plan d'actions existant). Porteur des besoins prioritaires des populations, cet outil ne remplace pas le plan d'actions existant à l'ADCT ; il en est un complément réaliste et indispensable, puisque élaboré à partir des questions essentielles que se posent les populations rencontrées sur le terrain et qui sont durement affectées par la crise.

La réussite de cette stratégie exige la prise en compte des recommandations formulées dans l'étude notamment :

- ☛ la poursuite des efforts de sécurisation du territoire, de réinstallation des populations et des services de l'Etat ;
- ☛ le renforcement de la sécurisation des investissements ;
- ☛ le maintien de la dynamique de dématérialisation des procédures afin d'améliorer la productivité de l'administration et la compétitivité des services ;
- ☛ et poursuivre les interventions de développement au profit des communautés des zones à fort défi sécuritaire.

RECOMMANDATIONS

- 1) Une étude de planification stratégique est recommandée dans chacun des secteurs d'activités essentielles dans les six régions affectées par la crise ;
- 2) Encourager une politique économique et sociale favorable à l'intégration des déplacés et à leur réinsertion dans l'économie locale une fois de retour dans leur milieu de départ ;
- 3) Créer des emplois spécifiques aux PDI par leur insertion dans l'économie locale ;
- 4) Concilier les besoins et les actions des CT ;
- 5) Redoubler d'effort au niveau des CT avec le leadership du 1er responsable ;
- 6) Promouvoir la bonne gestion et combattre l'incivisme fiscal, la corruption et l'indiscipline ;
- 7) Sensibiliser pour plus de tolérance et pour construire le vivre ensemble ;
- 8) Déconstruire les messages haineux ;
- 9) Se doter d'une boussole à partir de l'importance accordée aux statistiques ;
- 10) Mettre en place un plan de relève qui permet de capter les besoins prioritaires ;
- 11) Promouvoir la culture du volontariat à un engagement citoyen pour la paix ;
- 12) Promouvoir le mouvement associatif comme cadre d'expression et d'engagement du citoyen pour la république ;
- 13) Prendre des mesures pour éviter le piège du conflit communautaire ;
- 14) Elaborer et faire diffuser des messages de cohésion nationale et de paix dans les médias et dans les grands espaces publics

Annexe 1 : Synthèse du sondage auprès des personnes ressources

Introduction

Dans le cadre de la réalisation de la mission portant stratégie de résilience des collectivités territoriales face au défi sécuritaire, étude commanditée par l'ADCT, un questionnaire a été administré auprès des délégations spéciales et des personnes déplacées internes dans les régions du **Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, et du Centre-Est** du 18 au 27 décembre 2023 en appui aux entrevues auprès des personnes ressources, nécessaire à ce processus.

Le questionnaire de collecte des données a été développé en ligne via google forms et en version Ms Word par le cabinet YONS ASSOCIATES. Cependant, nous avons reçu en retour deux cent soixante-dix-seize (276) fiches renseignées en version Word et PDF.

L'ensemble fiches ont été saisies via google forms et les données traitées via le logiciel Ms Excel. L'analyse ne présente pas de données individuelles, seulement des compilations de réponses par régions, de manière à respecter l'anonymat des répondants.

Les informations collectées auprès de ces personnes ont permis d'obtenir les résultats dont la présentation suit.

1. Identification du répondant

Les répondants sont essentiellement les personnels des délégations spéciales et les personnes déplacées internes des régions concernées.

Répartition des opinions des répondants sur le retour possible des populations déplacées dans leur commune de départ

Étiquettes de lignes	Ne sais pas	Non	Oui
BOUCLE DU MOUHOUN	6,67%	15,56%	77,78%
CENTRE	0,00%	33,33%	66,67%
CENTRE-EST	0,00%	0,00%	100,00%
CENTRE-NORD	2,94%	21,57%	75,49%
EST	0,00%	0,00%	100,00%
HAUTS-BASSINS	0,00%	0,00%	100,00%
NORD	2,54%	27,12%	70,34%
Total général	3,26%	22,46%	74,28%

2. Comment se manifeste la crise sécuritaire sur le fonctionnement des communes et des régions ?

Les manifestations liées à la crise sécuritaire sont résumées dans le tableau ci-dessous par régions.

1. BOUCLE DU MOUHOUN

- ☛ Déplacement des populations des zones à fort défi sécuritaire vers des zones d'accueil.
- ☛ Dysfonctionnement des communes et des régions par l'accueil massif des PDI
- ☛ Difficultés pour la collecte des ressources propres
- ☛ Départ des administrations publiques
- ☛ Isolement des communes,
- ☛ Destruction des infrastructures sociaux de base
- ☛ Vols de bétail,
- ☛ Assassinats
- ☛ Crise alimentaire,
- ☛ Fracture sociale,
- ☛ Fermeture du siège de la collectivité
- ☛ Diminution par l'Etat des ressources financières transférées aux communes ;
- ☛ Difficultés d'exécution des budgets des CT.
- ☛ Forte concentration dans les communes
- ☛ Insuffisance ou manque de terres cultivables entraînent des problèmes fonciers.
- ☛ Augmentation des prix de certains produits de nécessité
- ☛ Restriction des libertés d'aller et venir des populations et du personnel de la mairie

2. CENTRE-NORD

- ☛ Dysfonctionnement des communes à fort défi sécuritaire
- ☛ Déplacement des populations
- ☛ Délocalisation de l'administration.
- ☛ Diminution du rendement des fonctionnaires
- ☛ Indisponibilité des terres
- ☛ Enlisement de l'économie communale,
- ☛ Crise humanitaire
- ☛ Fracture sociale
- ☛ Délivrance des services publics locaux
- ☛ Toutes les planifications dépassées du fait de nombre sur élevé de la population ;
- ☛ Projets de développement en suspension avec le départ progressif de certains partenaires ;
- ☛ Augmentation du niveau de pauvreté des populations
- ☛ Dispersion des familles ;
- ☛ Destruction des infrastructures sociaux de base

3. CENTRE-EST

- ☛ Dysfonctionnement des services de l'administration
- ☛ Fermeture des services sociaux de base (écoles, formations sanitaires, services techniques),
- ☛ Paralysie de toutes les activités
- ☛ Surpopulation dans les zones d'accueil des PDI;
- ☛ Naissance de conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- ☛ Insuffisance de terres cultivables
- ☛ Délocalisation d'autorités locales ou des services,

4. EST

- ☛ Déplacement de la population et des agents publics
- ☛ Difficultés liées à la délivrance du service public ;
- ☛ Délocalisation des services des mairies à Bogandé et à Fada N'Gourma,
- ☛ Fermeture des établissements scolaires
- ☛ Fermeture des mairies
- ☛ Baisse énorme des recettes de la commune pour difficulté de recouvrement

5. HAUTS-BASSINS

- ☛ Destruction des locaux, bâtiments et matériels de l'administration communale
- ☛ Déplacement des populations et du personnel administratif dans des communes hôtes plus sécurisées
- ☛ Activité économique au ralenti
- ☛ Faible recouvrement des recettes
- ☛ Installation de la psychose au sein du personnel
- ☛ Désorganisation des services municipaux

6. NORD

- ☛ Surpopulation dans les zones d'accueil
- ☛ Délocalisation des services des mairies vers les centres urbains sécurisés éloignant ainsi l'administration des administrés Fermeture de centres de santé, écoles et marchés
- ☛ Exécution difficile du budget communal
- ☛ Ralentissement des activités économiques
- ☛ Installation de la psychose au sein des acteurs publics entraînant certains rendements plus bas aux résultats.
- ☛ Manque de ressources pour le bon fonctionnement des services
- ☛ Fuite de certains partenaires
- ☛ Manque d'infrastructures adéquates pour abriter le service délocalisé
- ☛ Revue à la baisse des ressources transférées par l'Etat dans la commune eu égard aux dépenses liées à la guerre,
- ☛ Fermeture des établissements préscolaires, primaires, post primaires et secondaires, des centres sanitaires,
- ☛ Enlèvements des agents de l'Etat
- ☛ Forte pression dans l'offre de service public (éducation, santé, Eau potable, Etat civil,) avec l'arrivée massive des PDI

7. CENTRE

- ☛ Insécurité
- ☛ Déguerpissement des populations des certains villages à fort défi sécuritaire vers le Chef-lieu de la commune
- ☛ Délocalisation de l'administration communale
- ☛ Arrêt et/ou ralentissement des activités économiques

Selon la majorité des répondants, cette crise sécuritaire se manifeste par les attaques des individus armés non identifiés qui ont engendré des pertes en vie, des déplacements massifs vers d'autres villes, des dysfonctionnements des services publics et privés, le saccage des mairies, des habitats et des terres cultivables. Cependant, l'économie locale est durablement affectée avec un ralentissement des activités d'investissement, de développement, de prestation de soins en santé, de recouvrement des recettes fiscales et la réduction du budget.

Nous assistons un bouleversement au sein des populations des CT concernées qui nécessite un encadrement et une prise en charge des populations.

3. Que faire pour un meilleur encadrement et une prise en charge aisée de ces déplacés ?

1. BOUCLE DU MOUHOUN

- ☛ Sécurisation des villages et réinstallation des déplacés par une mesure sécuritaire adéquate à sa population et par des unités de sécurité
- ☛ Procurer le minimum vital aux PDI en eau, en alimentation, en logement et en soins de santé primaire
- ☛ Assurer le fonctionnement des services sociaux de base et de l'administration communale
- ☛ Accompagner les PDI et les populations vulnérables pour leur réinsertion socio-économique
- ☛ Prendre en compte les préoccupations des populations dès la formulation des plans d'actions communales.
- ☛ Prévoir la construction de nouvelles infrastructures et/ou la réhabilitation de son site existant
- ☛ Assurer une assistance continue des populations
- ☛ Promouvoir la cohésion sociale et le développement local
- ☛ Renforcer la mobilisation des ressources financières pour accroître les capacités d'investissement des communes

2. CENTRE-NORD

- ☛ Assurer la sécurisation du territoire et surtout des principales routes menant aux chefs-lieux des Collectivités pour faciliter la réinstallation de la population dans leur commune d'origine
- ☛ Assurer le fonctionnement des services de base au profit des populations
- ☛ Faciliter l'accès aux services sociaux de base par les PDI et des hôtes
- ☛ Prendre en charge les PDI retournées et personnes vulnérables pour rétablir la confiance entre Etat, l'administration locale et les populations
- ☛ Assurer la fourniture des services sociaux de base (eau, santé, éducation, alimentaire, abris)
- ☛ Assurer la réhabilitation ou la reconstruction des infrastructures des services sociaux des base
- ☛ Renforcer la sensibilisation sur la cohésion sociale et la prise en charge psychologique des PDI
- ☛ Poursuivre la délivrance massive d'actes de naissance et d'identité au profit des déplacés
- ☛ Organiser des formations en métier au profit des déplacés internes pour leur réinsertion socio-économique

3. CENTRE-EST

- ☛ Prendre en charge effective les déplacés et les personnes vulnérables
- ☛ Sécurisation du territoire communal
- ☛ Procéder aux investissements pour booster le développement.

4. EST

- ☛ Appuyer les communes à faire face aux défis sécuritaires
- ☛ Appuyer les communes dans les activités de sensibilisation de la population sur la cohésion sociale, le vivre ensemble et à bannir la stigmatisation.
- ☛ Mobiliser des ressources pour le financement des activités des PLD et PCD
- ☛ Réaliser des investissements sociaux

5. HAUTS-BASSINS

- ☛ Sécuriser la vie humaine et les biens
- ☛ Répondre aux besoins en eau, vestimentaires, alimentaires, sanitaires et éducation
- ☛ Assurer la réinstallation des populations et le retour de l'administration communale
- ☛ Création des centres de formation professionnelle et d'emplois au profit des jeunes et femmes afin de lutter efficacement contre la pauvreté
- ☛ Relance des opérations de recouvrement des recettes propres en vue de faire face à certains besoins urgents
- ☛ Poursuivre l'établissement des actes d'état civil
- ☛ Procéder à la réouverture des salles de classe...

6. NORD

- ☛ Assurer la sécurité dans les communes
- ☛ Assurer la disponibilité de l'eau potable des EAT
- ☛ Faciliter le retour des PDI dans la localité d'origines
- ☛ Continuer le ravitaillement régulier de la commune en vivre
- ☛ Procéder au rétablissement du réseau de télécommunication
- ☛ Prévoir le relèvement et la stabilité des PDI
- ☛ Amélioration des conditions de vie et de travail des populations et du personnel
- ☛ Accompagner les populations avec des AGR
- ☛ Faciliter l'accès aux soins et à l'eau potable
- ☛ Promouvoir des actions de développement dans les villages et assurer l'aide humanitaire
- ☛ Assurer une mobilisation de ressources propres

7. CENTRE

- ☛ Assurer une bonne gestion des personnes déplacées internes
- ☛ Réhabiliter les infrastructures administratives détruites ou en construire
- ☛ Organiser un retour sécurisé de l'administration communale à son siège
- ☛ Assurer la fourniture des services sociaux de base (eau, assainissement, logement, santé, transport).

Les personnes interrogées estiment qu'il faut réserver un accueil chaleureux aux personnes affectées ainsi que les populations hôtes. Cependant, les avis sont partagés selon les besoins primaires notamment sur l'alimentation, le logement, la fourniture d'eau potable, les soins de santé primaire et l'éducation. Il faut aussi noter les aspects liés aux infrastructures, aux formations et à la délivrance des actes d'état civil qui sont nécessaires au bien-être des populations. Ce qu'il faut pour un meilleur encadrement et une prise en charge des personnes vulnérables.

4. Que faut-il faire pour redonner la vie à ces communes une fois leurs territoires reconquis ?

1. BOUCLE DU MOUHOUN

- ☛ Consolider les acquis de reconquête et le maintien des Forces de Défenses et de Sécurités (FDS) ;
- ☛ Soutenir les collectivités territoriales
- ☛ Encourager les populations à repartir s'installer dans leurs localités respectives
- ☛ Financer les personnes porteuses de projets rentables.
- ☛ Investir dans les projets de développement suspendus ou innovants
- ☛ Accompagner les personnes désireuses de retourner sur leurs terres avec le minimum vital
- ☛ Reconstruire les infrastructures totalement détruites.
- ☛ Construire de nouvelles infrastructures qui correspondent aux besoins des populations
- ☛ Réinstaller progressivement les services publics
- ☛ Réhabiliter ces zones de production en accompagnant les différents acteurs en intrant agricole.

2. CENTRE-NORD

- Assurer une présence des FDS et VDP pour le renforcement de la sécurité dans chaque commune ou village
- Apporter un appui psycho-social aux populations
- Faire l'inventaire des bâtiments et matériels en difficultés ainsi que du personnel y afférents afin de doter du nécessaire à ces services.
- Faire le point des différentes zones de productions pour trouver des solutions aux problèmes créés dues au sabotage et à l'abandon de ces zones une fois reconquises. Réhabiliter les infrastructures publiques détruites,
- Rouvrir les administrations et procéder au retour du personnel qui l'anime,
- Faciliter la réinstallation des populations en veillant à la disponibilité des services sociaux de base.
- Activer les structures de prévention et de gestion des conflits communautaires,
- Promouvoir la bonne gouvernance administrative locale avec la gestion participative des populations bénéficiaires
- Soutenir le secteur informel et la production agricole pour relancer l'économie
- Formation des jeunes et femmes à des métiers

3. CENTRE-EST

- Assurer un accompagnement financier des CT par l'Etat, les PTF et les ONG
- Assurer un accompagnement des populations pour leur réinstallation

4. EST

- Prendre en charge psychologique les agents et les populations
- Construction ou réhabilitation des bâtiments administratifs endommagés
- Rouvrir de l'administration communale pour offrir les services sociaux de base
- Promouvoir les activités de production
- Développer des programmes d'insertion sociaux économiques pour lutter contre la pauvreté,
- Restaurer la confiance entre les gouvernants et les gouvernés.

5. HAUTS-BASSINS

- ☛ Réhabiliter ou reconstruire les infrastructures sociales de base surtout les rendre fonctionnelles
- ☛ Permettre à la population d'effectuer leur retour dans les localités respectives

6. NORD

- ☛ Veiller à la sécurité des biens et des personnes
- ☛ Garantir la sécurité des populations en mettant en place un mécanisme sécuritaire fiable pour inciter le retour des populations
- ☛ Faciliter la gestion administrative par l'allègement des procédures de passations des marchés publics pour des cas urgents
- ☛ Appel à projet dans les communes pour accompagner les activités agro-sylvo-pastorales ;
- ☛ Transfert des ressources financières conséquentes aux Collectivités Territoriales
- ☛ Créer de l'emploi pour les jeunes, des AGR pour les femmes,
- ☛ Créer des centres de formation professionnel ;
- ☛ Construire des infrastructures marchandes ;
- ☛ Aménager des bas-fonds au profit des producteurs
- ☛ Accompagner les producteurs avec des intrants agricoles
- ☛ Prévoir un plan de relèvement et de stabilisation (Construction et réhabilitation d'infrastructures de l'administration communale, services techniques déconcentrés et équipements, logements et appui alimentaires des populations PDI etc.)
- ☛ Examen de prévalence du stress post traumatique au sein des PDI
- ☛ Réaliser des projets d'électrification solaire des services et de certaines infrastructures

7. CENTRE

- ☛ Réhabiliter ces administrations pour favoriser une bonne installation des agents et un bon fonctionnement des structures
- ☛ Réhabiliter ces zones de production en accompagnant les différents acteurs en intrant agricole.

Du fait de la crise sécuritaire, les personnes déplacées internes ont laissé derrière eux des administrations communales fermées, des infrastructures publiques détruites et des zones de production abandonnées. Il est important de penser à l'après-guerre. Pour ce faire, les répondants se sont prononcés sur ce qu'il faut pour redonner la vie à ces communes concernées une fois leurs territoires reconquis. Il s'agit prioritairement d'un espace sécurisé pour leur droit de vivre accompagné des besoins en eau potable, en logements, en soins primaires de santé, en formations. Il est noté que la sensibilisation à la cohésion sociale et le vivre ensemble est très importante pour accueillir des nouvelles infrastructures marchandes, éducatives, agricoles et administratives.

Au-delà des besoins des populations, les CT ont des priorités de résilience face au défi sécuritaire et humanitaire.

5. Quelles sont les priorités actuelles des CT face au défi sécuritaire ?

1. BOUCLE DU MOUHOUN

- ☛ Sécurisation des villages et réinstallation des déplacés par une mesure sécuritaire adéquate à sa population et par des unités de sécurité
- ☛ Reconquête intégrale du territoire pour leur permettre de booster l'économie locale
- ☛ Procurer le minimum vital aux PDI en eau, en alimentation, en logement et en soins de santé primaire
- ☛ Procéder au déminage des sites de l'administration et la clôture des locaux
- ☛ Assurer le fonctionnement des services sociaux de base et de l'administration communale
- ☛ Accompagner les PDI et les populations vulnérables pour leur réinsertion socio-économique
- ☛ Prendre en compte les préoccupations des populations dès la formulation des plans d'actions communales.
- ☛ Prévoir la construction de nouvelles infrastructures et/ou la réhabilitation de son site existant
- ☛ Assurer une assistance continue des populations
- ☛ Promouvoir la cohésion sociale et le développement local
- ☛ Renforcer la mobilisation des ressources financières pour accroître les capacités d'investissement des communes

2. CENTRE-NORD

- ☛ Assurer la sécurisation du territoire et surtout des principales routes menant aux chefs-lieux des Collectivités pour faciliter la réinstallation de la population dans leur commune d'origine
- ☛ Assurer le fonctionnement des services de base au profit des populations
- ☛ Faciliter l'accès aux services sociaux de base par les PDI et des hôtes
- ☛ Prendre en charge les PDI retournées et personnes vulnérables pour rétablir la confiance entre Etat, l'administration locale et les populations
- ☛ Assurer la fourniture des services sociaux de base (eau, santé, éducation, alimentaire, abris)
- ☛ Assurer la réhabilitation ou la reconstruction des infrastructures des services sociaux des base
- ☛ Renforcer la sensibilisation sur la cohésion sociale et la prise en charge psychologique des PDI
- ☛ Poursuivre la délivrance massive d'actes de naissance et d'identité au profit des déplacés
- ☛ Organiser des formations en métier au profit des déplacés internes pour leur réinsertion socio-économique

3. CENTRE-EST

- ☛ Prendre en charge effective les déplacés et les personnes vulnérables
- ☛ Sécurisation du territoire communal
- ☛ Procéder aux investissements pour booster le développement.

4. EST

- ☛ Appuyer les communes à faire face aux défis sécuritaires
- ☛ Appuyer les communes dans les activités de sensibilisation de la population sur la cohésion sociale, le vivre ensemble et à bannir la stigmatisation.
- ☛ Mobiliser des ressources pour le financement des activités des PLD et PCD
- ☛ Réaliser des investissements sociaux

5. HAUTS-BASSINS

- ☛ Sécuriser la vie humaine et les biens
- ☛ Répondre aux besoins en eau, vestimentaires, alimentaires, sanitaires et éducation
- ☛ Assurer la réinstallation des populations et le retour de l'administration communale
- ☛ Création d'emplois au profit des jeunes et femmes afin de lutter efficacement contre la pauvreté
- ☛ Création des centres de formation professionnelle
- ☛ Relance des opérations de recouvrement des recettes propres en vue de faire face à certains besoins urgents
- ☛ Poursuivre l'établissement des actes d'état civil
- ☛ Procéder à la réouverture des salles de classe...

6. NORD

- ☛ Assurer la sécurité dans les communes
- ☛ Assurer la disponibilité de l'eau potable des EAT
- ☛ Faciliter le retour des PDI dans la localité d'origines
- ☛ Continuer le ravitaillement régulier de la commune en vivre
- ☛ Procéder au rétablissement du réseau de télécommunication
- ☛ Prévoir le relèvement et la stabilité des PDI
- ☛ Amélioration des conditions de vie et de travail des populations et du personnel
- ☛ Accompagner les populations avec des AGR
- ☛ Faciliter l'accès aux soins et à l'eau potable
- ☛ Promouvoir des actions de développement dans les villages et assurer l'aide humanitaire
- ☛ Assurer une mobilisation de ressources propres

7. CENTRE

- ☛ Assurer une bonne gestion des déplacés internes
- ☛ Réhabiliter les infrastructures administratives détruites ou en construire
- ☛ Organiser un retour sécurisé de l'administration communale à son siège
- ☛ Assurer la fourniture des services sociaux de base (eau, assainissement, logement, santé, transport).

Suivant les besoins et les priorités actuelles des CT, les répondants ont proposé des axes d'intervention pour face au défi sécuritaire et ses corolaires.

6. Quels peuvent être les grands axes d'interventions des priorités ?

1. BOUCLE DU MOUHOUN	2. CENTRE-NORD
☛ Sécuritaire ☛ Eau, santé et assainissement ☛ Humanitaire ☛ Appui alimentaire ☛ Institutionnel ☛ Mobilisation des ressources ☛ Transport et mobilité des personnes et biens ☛ Mobilisation citoyenne ☛ Infrastructuel ☛ Production ☛ Emploi ☛ Sensibilisation sur la cohésion sociale	☛ Sécurité ☛ Santé ☛ Education ☛ Production agricole ou alimentaire ☛ Eau et assainissement ☛ Secteur d'élevage ☛ Entrepreneuriat ☛ Réhabilitation des infrastructures détruites ☛ Relèvement de l'économie communale ☛ Cohésion sociale et Culturel ☛ Projets de développement
3. EST	4. CENTRE-EST
☛ Humanitaire ☛ Santé ☛ Education ☛ Institutionnel	☛ Sécurité ☛ Humanitaire ☛ Emploi ☛ Production ☛ Infrastructures
5. HAUTS-BASSINS	6. NORD
☛ Sécurité ☛ Agriculture ☛ Entrepreneuriat ☛ Santé ☛ Approvisionnement en eau potable et en électricité ☛ Education ☛ Aménagement des sites de production ☛ Humanitaire ☛ Mobilisation des recettes	☛ Sécuritaire ☛ Hydraulique ☛ Aides humanitaires de base ☛ Santé ☛ Logements adéquats aux populations ☛ Infrastructures ☛ Education ☛ Paix et la cohésion sociale ☛ Initiatives locales de développement ☛ Employabilité des jeunes ☛ Production ☛ Planification budgétaire ☛ Bonne gouvernance

7. CENTRE	
☛ Sécurité ☛ Humanitaire ☛ Services sociaux de base ☛ Développement des activités génératrices de revenus	

Les principaux axes sont : sécurité, eau, assainissement, humanitaire, institutionnel, production, éducation, formation, mobilisation des ressources, cohésion sociale...

Annexe 2 : Détails du plan de mise en œuvre et chronogramme

Phases	Les Etapes et leurs activités	Durée	Responsable / participants	Stratégie de mise en œuvre
Préparation et cadrage de la mission	1. Revue documentaire 2. Conception des outils de collecte et d'analyse de données 3. Réunion de cadrage 4. Lancement de la dynamique d'exécution de la mission	3 jours	Les membres du Comité de pilotage et YONS Associates et le Consultant	Information et rencontre d'harmonisation des points de vue Validation des outils de collecte
Collecte des données	5. Atelier de production 6. Enquêtes de terrain (questionnaires de collecte et entretiens avec divers acteurs) 7. visite et entretiens avec des déplacés dans quatre communes de refuge.	10 jours	Les membres du Comité de pilotage YONS Associates et le Consultant	Prendre des rendez-vous avec les acteurs impliqués ; Réunion d'échanges et de partage
Analyse des données et rédaction du Rapport de Mission	8. Analyse transversale et mise en œuvre 9. Restitution des Résultats de la Mission Finalisation du Rapport et remise du rapport	12 jours	Les membres du Comité de pilotage, YONS Associates, le Consultant	Elaboration d'un plan d'analyse ; Exposé des résultats, Echanges critiques sur le draft du projet de rapport Pré validation du projet de rapport d'étape Discussions, observations et recommandations Mise au propre du rapport

Annexe 3 : Chronogramme de mise en œuvre

Chronogramme d'activité prévisionnel																						
			Dates (en jours)																			
Phases de la mission	Responsable / Participants	Stratégie de mise en œuvre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Phase 1 : Préparation et cadrage de la mission																						
1. Revue documentaire,	Les membres du Comité de pilotage, YONS Associates, le Consultant	Information et rencontre pour harmonisation des points de vue ; Mise à disposition des documents ; validation des outils de collecte																				
2. Conception des outils de collecte et d'analyse,																						
3. Réunion de cadrage ;																						
4. Lancement de la dynamique d'exécution de la mission																						
Phase 2. Collecte des données																						
5. Atelier de production	Les membres du Comité de pilotage, YONS Associates, le Consultant	* Echange avec le groupe des acteurs retenus ;																				
6. Enquête de terrain		* Prendre des rendez-vous avec les acteurs retenus																				
7. Mission d'échanges et d'étude dans cinq communes de refuge des déplacés		* Mission itinérante de collecte de données, d'entretiens et d'interviews des acteurs concernés																				

Chronogramme d'activité prévisionnel																						
			Dates (en jours)																			
Phases de la mission	Responsable / Participants	Stratégie de mise en œuvre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Phase 3 : Analyse et rédaction du Rapport de mission	Les membres du Comité de pilotage, YONS Associates, le Consultant	Travail d'analyse et de rédaction																				
8. Analyse transversale et mise en œuvre du projet	Les membres du Comité de pilotage, YONS Associates, le Consultant	Echanges critiques sur le draft du projet de rapports et des recommandations																				
9. Restitution des résultats de la mission	Les membres du Comité de pilotage, YONS Associates, le Consultant	Elaboration d'un plan d'analyse																				
		Exposé des résultats, Discussions, observations et recommandations																				
Finalisation et remise du rapport final	Les membres du Comité de pilotage, YONS Associates, le Consultant	Pré validation du projet de rapport d'étape																				
		Intégration des observations																				
	Mise au propre et remise des documents finaux aux commanditaires																					

Annexe 4 : Tableau de la situation des mairies dans les localités affectées

REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	SITUATION DES MAIRIES		
			Fermées	Saccagées	Incendrées
BOUCLE DU MOUHOUN	Banwa	Balavé	x	x	
		Kouka	x	x	
		Sami	x	x	x
		Sanaba	x	x	x
		Solenzo	x	x	x
	Kossi	Barani	x		
		Bomborekuy	x	x	
		Bourasso	x	x	x
		Dokuy	x	x	x
		Kombori	x	x	x
		Sono	x	x	
	Mouhoun	Bondokuy	x	x	x
		Douroula	x	x	
		Ouarkoye	x	x	x
	Nayala	Gassan	x	x	x
		Gossina	x	x	x
		Kougny	x	x	x
		Yaba	x	x	x
		Yé	x	x	x
	Sourou	Di	x	x	
		Gomboro	x	x	x
		Kassoum	x	x	x
		Kiembarra	x	x	
		Lankoué	x	x	
		Lanfiéra	x	x	x
		Toéni	x		
Total Boucle du Mouhoun			26	24	16
CASCADES	Comoé	Ouo	x		x
Total Cascades			1	0	1

REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	SITUATION DES MAIRIES		
			Fermées	Saccagées	Incendrées
CENTRE	-	-	0	0	0
CENTRE-EST	Boulgou	Bané	x	x	x
	Koulpélogo	Lalgaye	x	x	x
		Yondé	x	x	x
Total Centre-Est			3	3	3
CENTRE-NORD	Bam	Bourzanga	x	x	
		Nasséré	x		
		Zimtenga	x		
	Namentenga	Barsalogho	x		
		Dablo	x		
		Mané	x	x	
		Namissiguima	x		
		Pensa	x		
		Pibaoré	x	x	x
		Pissila	x		
		Sanmatenga	Boala	x	x
	Bouroum		x	x	x
	Darga		x	x	
	Nagbingou		x	x	
	Tougouri		x		
	Yalgo		x		
	Zéguédéguin		x	x	x
Total Centre-Nord			17	8	4
CENTRE-OUEST	Sissili	Niabouri	x		x
Total Centre-Ouest			1	0	1
CENTRE-SUD	-	-	0	0	0

REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	SITUATION DES MAIRIES		
			Fermées	Saccagées	Incendées
EST	Gnagna	Bilanga	x	x	
		Coalla	x		x
		Liptougou	x	x	
		Manni	x		x
		Thion	x		x
	Gurma	Matiacoali	x		
		Yamba	x		x
	Kompienga	Kompienga	x		
		Madioari	x		x
		Pama	x		
	Komondjari	Bartiébougou	x		x
		Foutouri	x		x
		Gayéri	x		
	Tapoa	Botou	x		x
		Logobou	x		x
		Namounou	x		x
		Partiaga	x	x	
		Tambaga	x		x
		Tansarga	x		x
Total Est			19	3	12
HAUT-BASSINS	Houet	Dandé	x	x	x
		Faramana	x	x	
		Fô	x	x	
		Padéma	x	x	x
	Kénédougou	Morolaba	x	x	x
		N’Dorola	x	x	
	Tuy	Béréba	x	x	x
Total Hauts Bassins			7	7	4

REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	SITUATION DES MAIRIES		
			Fermées	Saccagées	Incendrées
NORD	Lorum	Banh	x	x	
		Ouindigui	x		
		Sollé	x		
		Titao	x	x	
	Passoré	Bagaré	x	x	
		Lâ-Toden	x		x
	Yatenga	Barga	x		
		Kain	x		
		Namissiguima	x		
		Tangaye	x	x	
		Thiou	x		
		Zogoré	x		
	Zondoma	Boussou	x	x	x
		Lèba	x	x	
Total Nord			14	6	2
PLATEAU CENTRAL	-	-	0	0	0

REGIONS	PROVINCES	COMMUNES	SITUATION DES MAIRIES		
			Fermées	Saccagées	Incendrées
SAHEL	Oudalan	Déou	x		
		Markoye	x	x	
		Oursi	x		
		Tin-Akoff	x	x	
	Séno	Bani	x		
		Falagountou	x		
		Gorgadji	x	x	
		Sampelga	x		
		Seytenga	x	x	
	Soum	Arbinda	x		
		Baraboulé	x		
		Diguel	x		x
		Djibo	x		
		Kelbo	x		
		Koutougou	x	x	
		Nassoumbou	x	x	
		Pobé-Mangao	x		
		Tongomayel	x		
	Yaga	Boundoré	x		
		Mansila	x		
		Solhan	x		
		Tankougounadié	x		
		Titabé	x		
Total Sahel			23	06	01
SUD-OUEST	Poni	Djibouè	x		x
Total Sud-Ouest			1	0	1
TOTAL GENERAL			112	51	44

Annexe 5 : Liste des personnes interviewées.

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE
Partenaires techniques et financiers		
1	MAIGA Issouf n°2	PNUD / GolCoS
2	MILLOGO Gaël Armand	PNUD / GolCoS
3	KABORE / ZANRE Amissadatou	PNUD / GolCoS
4	DAMIBA Luc	PNUD / GolCoS
5	OUEDRAOGO Moussa	PNUD / GolCoS
6	SOMA Rita	PNUD / GolCoS
7	TRAORE Abdala Djabir	KFW/Coopération Allemande
8	THIOMBIANO Raïssa	Coopération Suisse / Programmes
9	BESSOLA Selina	Coopération Suisse / Gouvernance

Personnes ressources		
N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE
1	DOAMBA Dieudonné	Agent communal / Nagréongo
2	NACOULIMA / KY Edwige	Agent communal / Nagréongo
3	KOUTOU Mamadou	AMBF
4	POUYA Dakin Thomas	AMBF
5	KOHOUN Léopold	AMBF
6	SAWADOGO Moussa	Comptable / Dablo
7	KONATE Eric	DFL/DGCT
8	DIPAMA Toussaint	DGESS / MATDS
9	BAGRE Olivier	DGESS/MENAPLN
10	PAGBELEM Adama	DGESS/MUAF
11	OUEDRAOGO René	DGL/DGCT
12	BAKO Abraham	PDS / Dablo
13	TERE Bosso Kaba	PDS / Gourcy
14	KIMA / MINOUNGOU Solange	PDS / Kaya

15	TONDE Sayouba	PDS / Nagréongo
16	BONOU Botetessan	PDS / Ouahigiuya
17	GANDEMA Souleymane	PDS / Ouindigui
18	OUEDRAOGO Moussa	PDS / Oula
19	GAMENE Sidiki	PDS / Titao
20	KONATE Maurice	PDS/OUAGADOUGOU
21	OUATTARA Tidiane	SG/Dablo
22	SAVADOGO Boukari	SG/Haut-Commissariat du Kadiogo
23	OUEDRAOGO Abdramane	SP-ARBF
24	HIEN Hugues Landry	SP-CONAD

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE
Membres du Comité technique de suivi de la mission		
1	YAO Léonce	DOF / ADCT
2	KAFANDO Emmile	DAR Centre / ADCT
3	OUEDRAOGO Poko	PRM / ADCT
4	KONZENE Bakary	DEPP / ADCT
5	YANOGO / GOUBA Ramatou	Agent DAMO
6	KABORE S. Jacques	CAT / ADCT
7	SIGUE Moussa	DAR Nord / ADCT
8	SOME / ZOUGMORE Hortense	DAR Plateau central / ADCT
Equipe des experts		
1	ILBOUDO Romuald, Directeur général	Cabinet Yons Associates
2	DEHOUMON Paul, Expert principal	Cabinet Yons Associates
3	ZON Abdoul Karim, Assistant	Cabinet Yons Associates

Annexe 6 : Sources bibliographiques

A. Les monographies

1. DEHOUMON Paul. -La Décentralisation entre Risques et Espoirs ; Edition COPEF ; Mai 2006 ; Cotonou, Bénin ; P. 214
2. DEHOUMON Paul. - L'autonomie des collectivités dans les dynamiques constitutionnelles au Bénin ; in Formes traditionnelles et contemporaines de participation locale et d'autonomie en Afrique ; KAS, Johannesburg, Rép. Sud-Africaine ; 1997 ; P.531
3. MODERNE Franck. - La Nouvelle décentralisation ; Sirey : Paris, 1983 ; P.438
4. TERRAZZONI André. - La décentralisation à l'épreuve des faits ; LGDJ.1987 ; P.288

B. Rapports et Textes de référence

1. La loi N° 055-2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso, ensemble ses modifications et textes d'application ;
2. Rapport Annuel de Performance 2022 de la Politique Nationale de Développement ; Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective ; Burkina Faso ; Août 2023 ; P.125
3. Rapport sur Stratégie de résilience du système de santé en zone de sécurité précaire au Burkina Faso ; Ministère de la santé ; Août 2019 ; P.53
4. Cartographie des Capacités de résilience et de consolidation de la paix ; Interpeace : Organisation Internationale pour la consolidation de la Paix. Burkina Faso, PNUD ; P.74
5. AMBF.- Plan stratégique pour le développement et le renforcement des capacités de l'AMBF 2009-2018 ; Burkina Faso, Ouagadougou ; Mars 2009 ; P.54
6. Rapport sur l'état de la gouvernance au Burkina Faso en 2022 ; Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale ; Avril 2023 ; P.77
7. Rapport spécial 2022 du Président de la Délégation Spéciale, Commune de Nouna ; Mairie de Nouna, Burkina Faso ;

8. Plan régional de développement (PRD) 2019-2023 ; Conseil de région du Sud Ouest ; Burkina Faso ; Juin 2019 ; P.125
9. Plan Stratégique « Dori vision 2030 » ; Commune urbaine de Dori, Burkina Faso ; Juillet 2021 ; P.70
10. Plan régional de développement (2016-2020) ; Conseil régional du Sud-Ouest, Burkina Faso ; Juin 2015 ; P.111
11. Plan régional de développement 2019-2023 du Sahel ; Conseil Régional du Sahel, Burkina Faso ; Mars 2019 ; P.61
12. Rapport Spécial du Président ; Secrétariat Général du Conseil de Région du Sahel ; Burkina Faso ; Février 2019 ; P.28
13. Rapport Spécial de l'ordonnateur 2022 ; Secrétariat Général du Conseil de Région de la Boucle du Mouhoun ; P.31

Annexe 7: les outils de collecte des données

N°1. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC DES ACTEURS LOCAUX

Axe 0 : Identification du sujet

- Nom et Prénoms : (facultatif)
- Contact : (facultatif)
- Profession :
- Situation sociale :
- Domicile actuel :
- Domicile avant la crise :

Axe 1 : Appréciation de la crise sécuritaire au Burkina Faso Question 1 : Civilités ; comment expliquez-vous la survenue de la crise terroriste au Burkina Faso ?	L'objectif est de comprendre le phénomène de la crise terroriste.
Question 2 : Comment vivez-vous la crise ? Question 3 : Quelles en sont les manifestations ?	Comprendre l'impact de la crise sur le vécu quotidien des hommes.
Axe 2 : Les conséquences socio-économique et politique de la crise Question 4 : La crise terroriste a été certainement dramatique pour le peuple. Question 5 : Comment est-elle vécue sur le plan social ? Question 6 : Les manifestations de la crise au plan économique Question 7 : Quelles conséquences peut-on déplorer au plan politique ?	Comprendre les ravages occasionnés par la crise terroriste.
Axe 3 : La crise et le déplacement des populations Question 8 : La crise a entraîné le déplacement de plus de 2 millions de burkinabé : comment ces déplacements massifs d'hommes sont-ils organisés ? Question 9 : Le mouvement des populations d'un point A vers un point B est dû par quelles logiques ? Question 10 : Comment s'organise l'accueil des populations déplacées dans les communes d'accueil ?	Comprendre les fondements des déplacements massifs des populations

Question 11 : A l'arrivée, qui s'occupe des populations déplacées, du point de vue de leur installation, de leur nourriture et de leur santé ?	Comprendre la prise en charge des populations déplacées
Axe 4 : La crise sécuritaire et le sort des collectivités territoriales abandonnées Question 12 : Que deviennent les communes et les régions abandonnées avec la fuite des populations ? - Du point de vue de l'école..... - Du point de vue des centres de santé..... - Du point de vue de la production agricole..... - Du point de vue des infrastructures..... - Du point de vue de l'administration.....	Comprendre comment le déplacement massif des hommes a affecté les collectivités territoriales
Question 13 : Quel est l'état de la vie dans ces communes et régions abandonnées Question 14 : Y-a-t-il des hommes qui vivent encore dans ces communes et régions abandonnées ? - Si oui, qui sont-ils ? Courage ? Témérité ou fatalité ? - Si non, pourquoi et que faire pour un changement de la situation sécuritaire ?	
Axe 5 : La crise sécuritaire et la vie dans les collectivités de refuge Question 15 : Comment et dans quelle mesure les PDI influencent-ils le fonctionnement des communes et régions d'accueil ? - Du point de vue des logements..... - Du point de vue de l'emploi..... - Du point de vue de l'occupation de terres agricoles. - Du point de vue de la santé..... - Du point de vue de l'école..... - Du point de vue des infrastructures socio-économiques..... - Du point de vue de l'administration.....	Trouver des explications à la situation que connaissent les collectivités d'accueil

Axe 6 : La résilience des collectivités face au défi sécuritaire Question 16 : est-il juste d'affirmer que les communes et les régions réagissent elles efficacement face au drame de la crise sécuritaire ? Question 17 : justifiez votre réponse..... Question 18 : de façon concrète, dans quels types de domaines de compétences la réponse des collectivités paraît-elle la plus appropriée ? Question 19 : l'avenir des communes et régions d'accueil vous paraît-il assuré en termes de solution endogènes apportées aux conséquences de la crise ? Question 20 : en termes de résilience et de renforcement des capacités des collectivités territoriales à faire face aux conséquences de la crise, avez-vous senti la présence des partenaires au développement ? Question 21 : si oui quels sont les axes de leurs interventions ? Question 22 : pensez-vous qu'ils devraient faire mieux ? Question 23 : avez-vous les stratégies et des domaines d'intervention à leur proposer ? Question 24 : comment amener les PDI à participer efficacement au développement de leur commune d'accueil ?	Analyser comment les collectivités territoriales résistent-elles efficacement au choc de la crise sécuritaire
Axe 7 : les exilés et leur retour dans leur commune d'origine. Question 25 : pensez-vous que les déplacés puissent retourner dans leurs communes d'origine un jour ? Question 26 : sous quelles conditions ce retour serait-il possible ? Question 27 : Au regard des rancœurs accumulés, que faire pour éviter un nouveau drame après leur retour ?	Analyser les conditions objectives et subjectives du retour des déplacés

Axe 8 : propositions, suggestions et recommandations : il est recherché ici des propositions concrètes, I- du point de vue de l'amélioration de la vie des déplacés..... II- du point de vue de la réorganisation et de l'amélioration des services de base dans les communes et régions d'accueil..... III- du point de vue de la coopération avec les partenaires techniques et financiers..... IV- du point de vue de la maîtrise de la sécurité des hommes et des biens dans les communes et régions du pays..... V- du point de vue de la reconstruction des collectivités détruites et abandonnées..... VI- du point de vue de la définition des priorités, de la programmation, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation..... NB : rechercher les propositions pertinentes	Analyser les propositions et les recommandations pour un retour rapide à la vie normale
--	--

N° 2 : Questionnaire d'enquête

Bonjour Madame/Monsieur

Le BF traverse depuis quelques années une grave crise sécuritaire perpétuée par des terroristes sans morale et qui tuent sans pitié. Cette situation a amené les militaires à s'emparer du pouvoir créant de fait un régime d'exception avec dissolution de la constitution et de toutes les institutions démocratiquement installées. Les collectivités territoriales filles aînées de la démocratie, ne s'en porteraient pas mieux. Comment vivent les collectivités territoriales du BF (Communes et Régions) ? Résistent-elles efficacement à ce choc ? Ont-elles réussi à se construire et à vivre de façon satisfaisante en dépit de ces circonstances traumatisantes ? Quelle stratégie peut-on élaborer pour que les collectivités survivent efficacement à cette crise sécuritaire ?

C'est le but de réponse à ses interrogations que nous vous prions de répondre au présent questionnaire.

I- Civilités

- Nom et Prénoms..... (Pas nécessaire)
- Votre fonction.....
- Votre âge..... (Pas nécessaire)
- Où vivez-vous aujourd'hui ?
- Où vivez-vous avant le début de la crise terroriste ?
- Quelles difficultés ce déplacement forcé vous ont-elles créé ?

Justifiez votre réponse !

.....

.....

.....

II- Les collectivités territoriales et la crise sécuritaire

- D'après vous, comment se manifeste la crise sécuritaire sur le fonctionnement des communes et des régions ?

.....

.....

.....

- Chaque collectivité territoriale (Commune et régions) a des compétences propres qu'elles exercent en termes de devoir pour le bien-être des populations.

Que sont devenues ces compétences aujourd'hui dans un contexte de crise ?

La crise a entraîné des déplacements massifs de plus de 2 millions des populations de leur commune de départ à une commune d'adoption.

- Quels sont les problèmes ainsi créés ?

.....

.....

.....

- Comment les communes d'adoption gèrent –elles ce surplus de vies humaines ?
- Que faire pour un meilleur encadrement et une prise en charge aisée de ces déplacés ?
- Comment les communes d'accueil parviennent-elles à mettre à disposition des déplacés les services de bases nécessaires : l'alimentation, la mise à disposition de la terre cultivable ou d'habitation, la protection de l'environnement, l'emploi aux déplacés, etc. Sur chacun de ces défis, dites-nous comment les communes d'accueil réagissent et que pensez-vous qu'elles devraient faire d'autre ?
- Les déplacés ont laissé derrière eux :
 - Des administrations communales fermées
 - Des infrastructures publiques détruites
 - Des zones de production abandonnées

Que faut-il faire pour redonner la vie à ces communes ?

Que faut-il faire concrètement pour développer des capacités d'adaptation de ces collectivités territoriale tout en conservant toutes fonctions essentielles.

- Comment rétablir les services sociaux de base dans les communes abandonnées
 - L'école.....
 - Les centres de santé.....
 - La production.....
 - Le transport.....
 - La sécurité.....

- Pensez-vous qu'ils seront aisés pour les populations déplacées de retourner dans leur commune de départ ?

Si oui, sous quelles conditions

Si non pourquoi ?.....

- Quelles actions menées pour revitaliser les CT et développer leur capacité d'adaptation tout en conservant leurs fonctions essentielles.
- Quelles sont les priorités actuelles des CT face au défi sécuritaire ?
- Que faire pour amener ces CT à résister efficacement au choc de l'insécurité ? Monographie actuelle des CT ?
- Quel est l'état des préoccupations institutionnelles humanitaires, infrastructure, mobilisation citoyenne, l'emploi, la production dans CT face au péril sécuritaire ?
- Quels peuvent être les grands axes d'interventions des priorités ?
- Dans quel état se trouvent les CT aujourd'hui ?
- Quelles sont les nouvelles préoccupations des CT ?
 - Au plan institutionnel.....
 - Au plan humanitaire.....
 - Au plan infrastructure.....
 - Au plan de la mobilisation citoyen.....
 - Au plan de l'emploi.....
 - Au plan de la production.....